

# FRANCE : MOINS D'AUSTÉRITÉ, PLUS DE CROISSANCE

## PERSPECTIVES 2013-2014 POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Département analyse et prévision<sup>1</sup>, **Éric Heyer, Marion Cochard,  
Bruno Ducoudré et Hervé Péléraux**

---

En 2013, l'économie française devrait croître de 0,2 % en moyenne annuelle, ce qui lui permettrait de retrouver en fin d'année le niveau de production atteint six ans plus tôt, fin 2007. Cette performance médiocre est très éloignée du chemin qu'aurait dû normalement emprunter une économie en sortie de crise.

Cinq ans après le début de la crise, le potentiel de rebond de l'économie française est important. Mais cette « reprise » a été freinée principalement par les plans d'économies budgétaires en France et dans l'ensemble des pays européens. Pour la seule année 2013, cette stratégie budgétaire aura amputé de 2,4 points de PIB l'activité en France.

La prise de conscience de l'existence de multiplicateurs budgétaires élevés a été tardive, une fois que l'expérience de l'austérité eût produit ses effets sur la croissance. En mai 2013, elle a poussé les autorités européennes à étaler l'effort en prolongeant le délai imparti pour la correction du déficit excessif de six pays de l'Union, dont la France. L'allègement des exigences de la Commission offre un ballon d'oxygène au gouvernement pour atténuer l'austérité en 2014. Selon le budget présenté à l'automne 2013, l'effet interne de l'austérité s'atténuerait de 0,5 point entre 2013 et 2014, et dans la mesure où nos partenaires relâcheraient également leur restriction, une amélioration de la demande adressée à la France est anticipée. Au total, c'est près d'un point de croissance qui serait regagné en 2014 par rapport à 2013 grâce à l'allègement de la rigueur.

Dans ces conditions, la croissance devrait être de 1,3 % en 2014 en moyenne annuelle, rythme trop faible pour envisager une amélioration du marché du travail. Le taux de chômage en France métropolitaine augmenterait légèrement pour s'établir à 10,9 % fin 2014. Il s'élèverait à 11,4 % pour la France entière.

La contrepartie à l'allègement de la rigueur est un déficit public plus élevé que celui qui avait été initialement programmé. Il devrait s'établir à 3,5 % du PIB en 2014 après avoir atteint 4,1 % en 2013.

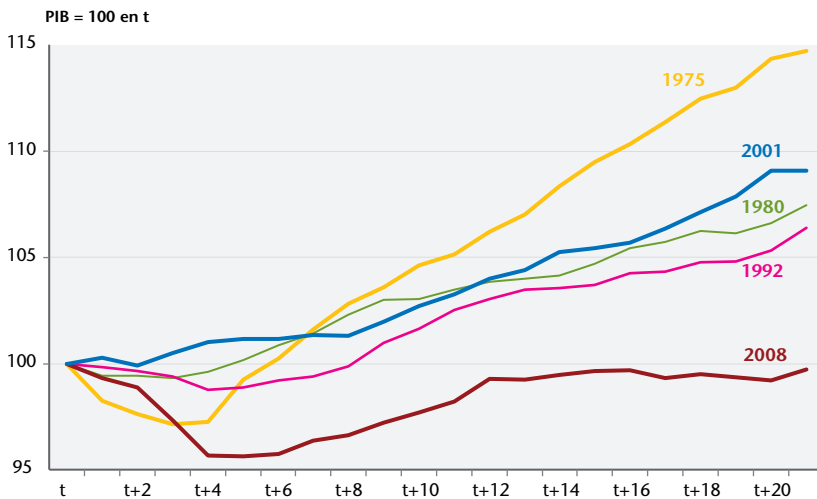
---

1. Cette prévision a été réalisée à l'aide du modèle trimestriel de l'économie française, *e-mod.fr*, par une équipe dirigée par Éric Heyer, composée de Marion Cochard, Bruno Ducoudré et Hervé Péléraux. La prévision tient compte des informations disponibles à la fin septembre 2013 et intègre les comptes nationaux trimestriels de septembre 2013, à savoir le compte emplois-ressources jusqu'au deuxième trimestre 2013 et les comptes d'agents jusqu'au premier trimestre 2013. Le modèle repose sur les données et les concepts de la comptabilité nationale base 2000 et est estimé sur la période 1978-2010. Les données en volume de la prévision sont aux prix de l'année précédente chaînés.

## 1. Sous le sceau de la restriction budgétaire

Six années après le déclenchement de la crise financière à l'été 2007, qui avait provoqué une récession sans précédent depuis la crise de 1929 dans les pays industrialisés, l'économie française est toujours enfermée dans un cercle vicieux : absence de croissance, hausse du chômage et persistance d'un déficit et d'un endettement publics élevés. Le PIB en volume reste à un niveau inférieur à son point haut du premier trimestre 2008, configuration inédite et jamais observée sur les quarante dernières années. En effet, les reprises consécutives aux diverses crises qui ont affecté la trajectoire de l'économie française ont toujours, en cinq ans, ramené l'activité au moins à 5 % au-dessus de son pic d'avant-crise (graphique 1). La récession de 2008-2009 a certes entraîné un recul de la production bien plus ample qu'en 1975 ou en 1993. Mais le retard actuel de l'activité tient aussi, et surtout, à l'étouffement de la reprise qui s'était amorcée dans le courant de l'année 2009, par les politiques de rigueur mises en place en France et en Europe dès 2011.

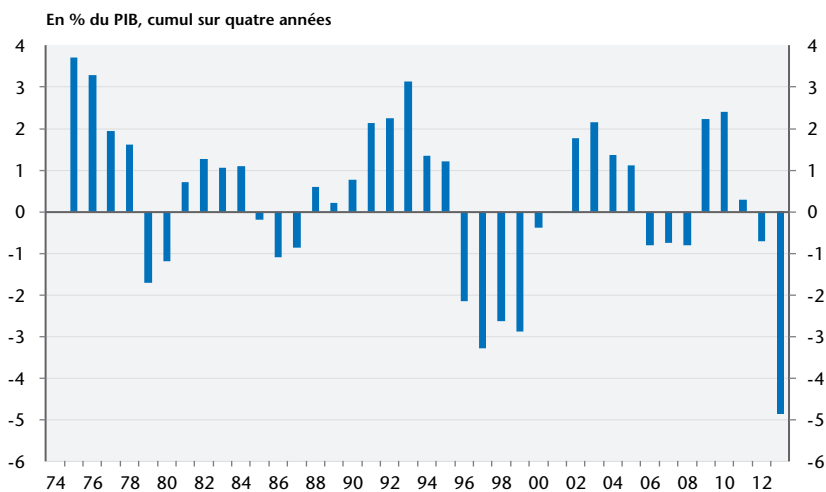
Graphique 1. Évolution du PIB durant les cinq années suivant le pic d'activité d'avant-crise



La récession de 2008-2009 avait fortement creusé les déficits publics par le jeu des stabilisateurs automatiques, l'engagement public dans le sauvetage des établissements financiers et les plans de relance destinés à enrayer la mécanique récessive. En France, le déficit public s'est creusé de 4,2 points entre 2008 et 2009 pour atteindre 7,5 % du PIB, et il s'élevait encore à 4,8 % en 2012, engendrant un gonflement de la dette publique de 22 points entre 2008 et 2012, à 90,2 % du PIB.

Sous l'effet conjugué de la crise des dettes souveraines en zone euro et des injonctions de la Commission européenne, l'année 2010 a marqué un tournant dans l'orientation des politiques économiques en Europe et en France. Alors que des plans de sauvetage avaient été mis en place au bénéfice des pays de la zone euro en situation virtuelle de défaut de paiement – la Grèce et l'Irlande en 2010, le Portugal en 2011 –, et que les difficultés menaçaient de s'étendre aux poids lourds de la zone – l'Italie et l'Espagne –, le souci de préserver la notation des dettes souveraines est devenu le fil conducteur de la politique économique.

**Graphique 2. Impulsion budgétaire cumulée en France**



Il a conduit les gouvernements à mettre en place des politiques drastiques d'assainissement des finances publiques. En France, la politique budgétaire est devenue restrictive dès 2010, quand les

plans de relance ont fait place à un resserrement (tableau 1). La restriction budgétaire s'est ensuite accentuée, jusqu'à porter l'impulsion négative à -1,8 point de PIB en 2011, à -1,2 point en 2012 et à -1,4 point en 2013. Au total, durant les quatre dernières années, la restriction a atteint un niveau inégalé sur les quarante dernières années, soit près de 5 points de PIB de cumul d'IB entre 2010 et 2013, contre 3 points lors de l'assainissement budgétaire imposé par le Traité de Maastricht dans la seconde moitié des années 1990 (graphique 2).

Ces tours de vis budgétaires à partir de 2010 ont exercé des effets d'autant plus récessifs qu'ils ont été appliqués alors que les économies étaient loin d'avoir récupéré de la récession et que les écarts de production<sup>2</sup>, toujours fortement négatifs, témoignaient de la persistance d'une situation de bas de cycle dans laquelle les multiplicateurs sont toujours élevés. En outre, la course à l'assainissement budgétaire n'a pas été propre à la France. Outre les États-Unis et le Royaume-Uni, les États membres de la zone euro, y compris l'Allemagne, ont mis en place des politiques de rigueur (tableau 1). À l'effet restrictif interne de l'impulsion négative nationale, s'est ainsi ajouté un second effet récessif venu de l'extérieur et résultant du freinage de la demande adressée par les principaux partenaires commerciaux de la France menant la même politique.

**Tableau 1. Impulsion budgétaire dans les grands pays développés**

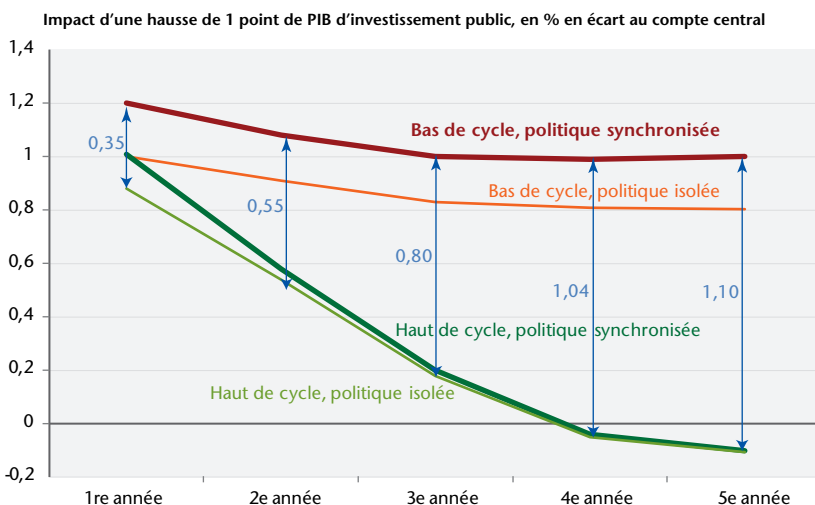
En points de PIB							
	2008-2009	2010	2011	2012	2013	2010-2013	2008-2013
DEU	0,7	1,3	-1,1	-1,2	0,2	-0,8	-0,1
FRA	2,6	-0,5	-1,8	-1,2	-1,4	-4,9	-2,3
ITA	0,4	-0,7	-0,4	-3,0	-1,5	-5,6	-5,2
ESP	4,4	-1,4	-1,3	-3,4	-1,6	-7,7	-3,3
GBR	3,4	-2,7	-3,2	-0,5	-1,0	-7,4	-4,0
USA	6,8	-0,8	-1,3	-1,4	-1,5	-5,0	1,8
JPN	3,9	0,5	0,5	0,5	1,9	3,4	7,3

Sources : Comptabilités nationales, calculs OFCE.

2. L'écart de production représente la déviation du PIB effectif par rapport au PIB potentiel. Le PIB potentiel est le niveau de production réalisable par l'économie, sans tensions excessives qui généreraient une accélération de l'inflation non soutenable à moyen long terme. La différence entre la production effective et la production potentielle est l'écart de production qui mesure la sous-utilisation des facteurs résorbable sans tensions inflationnistes.

Ces politiques ont donc eu des effets multiplicateurs d'autant plus restrictifs qu'elles ont été menées de concert en Europe et à un moment inapproprié. Les simulations réalisées avec le modèle *emod.fr* illustrent ce mécanisme, avec la mise en évidence de multiplicateurs plus élevés et plus persistants quand la situation conjoncturelle est dégradée et que la même politique est menée simultanément par les partenaires<sup>3</sup> (graphique 3).

**Graphique 3. Multiplicateurs en économie ouverte**



Source : Heyer Eric (2013) : « Les multiplicateurs budgétaires au cours du cycle », *Document de travail de l'OFCE*, à paraître.

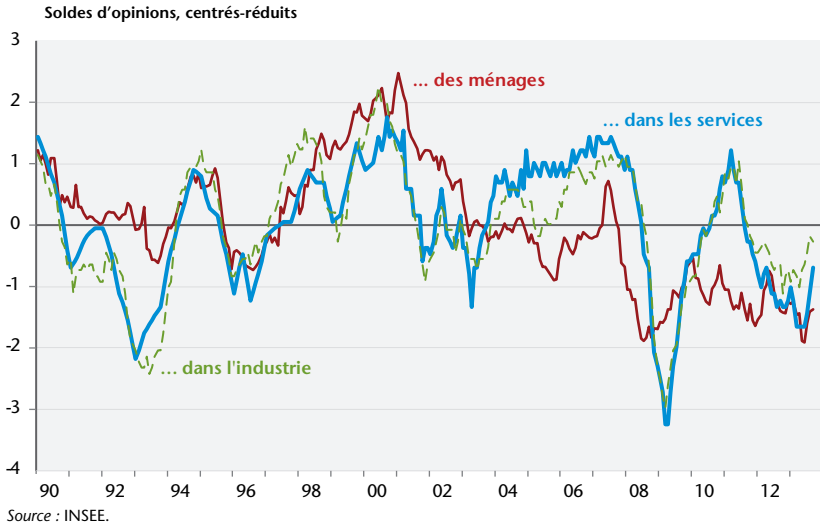
## La croissance était possible

La mise en œuvre de politiques budgétaires restrictives a donc clairement interrompu la dynamique de reprise qui s'était enclenchée après la récession. Comme lors des précédentes sorties de crise – 1993, 1997 et 2003 –, le climat de confiance en France s'était nettement redressé après son point bas atteint en 2009 au cœur de la récession, et avait même retrouvé des niveaux qui témoignaient du retour à une trajectoire de croissance soutenue. Cette amélioration du climat conjoncturel, mesurée par les enquêtes de conjoncture, s'était traduite quantitativement par une hausse du PIB qui avait culminé à +2,8 % en glissement annuel au premier trimestre 2011 et

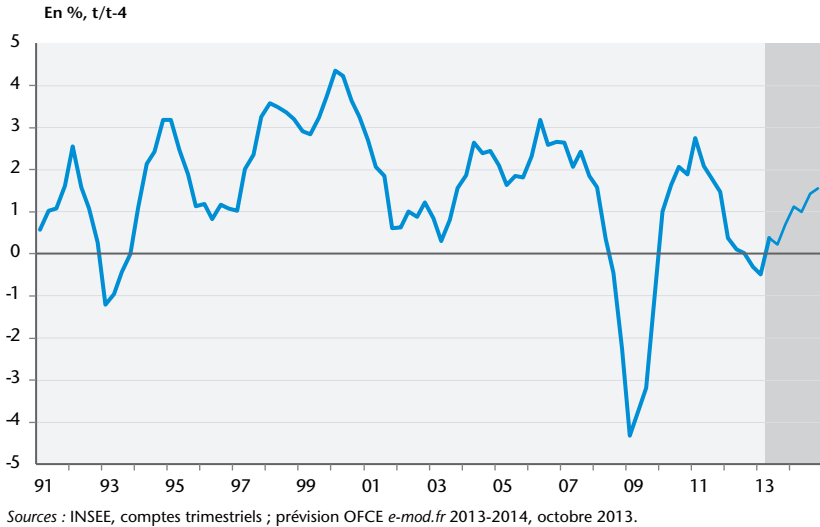
3. Sur le même sujet, voir [le rapport IAGS](#) de novembre 2012.

témoignait d'une capacité de croissance de l'économie française voisine de celle d'avant-crise (graphiques 4 et 5).

Graphique 4. Évolution de la confiance...



Graphique 5. Croissance du PIB

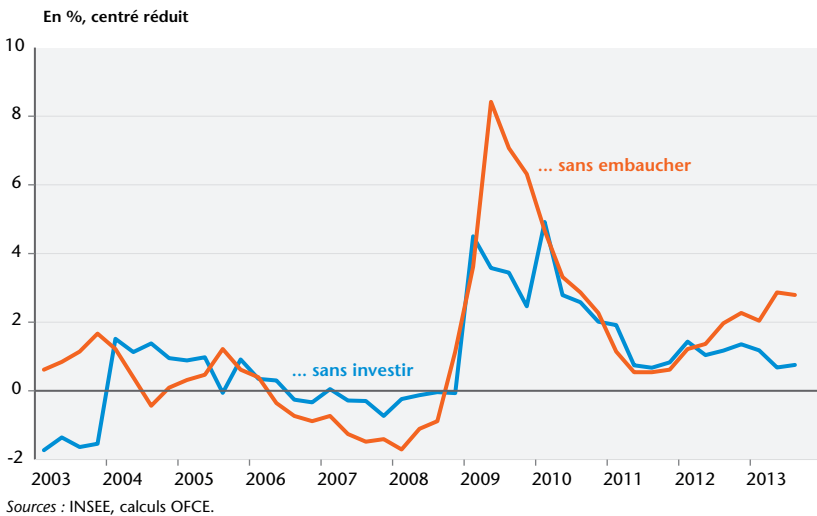


Un cercle vertueux aurait alors pu se mettre en place qui aurait débouché sur une normalisation de la situation des entreprises, profondément dégradée au sortir de la récession. Face à la baisse de

l'activité, d'importantes surcapacités s'étaient formées en 2008/09, comme en témoigne l'évolution des marges de capacité de production sans embaucher et sans investir, qui sont respectivement une mesure des effectifs et des équipements excédentaires au sein des entreprises. Confrontées à des à-coups de l'activité, les entreprises n'ajustent pas instantanément le volume de leurs ressources en facteurs de production pour éviter des coûts d'ajustement injustifiés si la production devait redémarrer à brève échéance. Dans l'intervalle, elles relâchent plutôt l'intensité avec laquelle les ressources sont utilisées, par la réduction de la durée du travail, le recours au chômage partiel, le ralentissement des chaînes de production, voire l'arrêt complet d'unités de production.

Ce comportement de rétention de facteurs de production inutilisés durant les phases de crise est temporaire, car les phases de reprise permettent d'enclencher la résorption des surcapacités par la remise en service des ressources disponibles au sein des entreprises. C'est bien ce qui s'est produit après la récession, avec la baisse conjointe des marges de production sans embaucher et sans investir (graphique 6).

Graphique 6. Marges de capacité de production dans l'industrie...

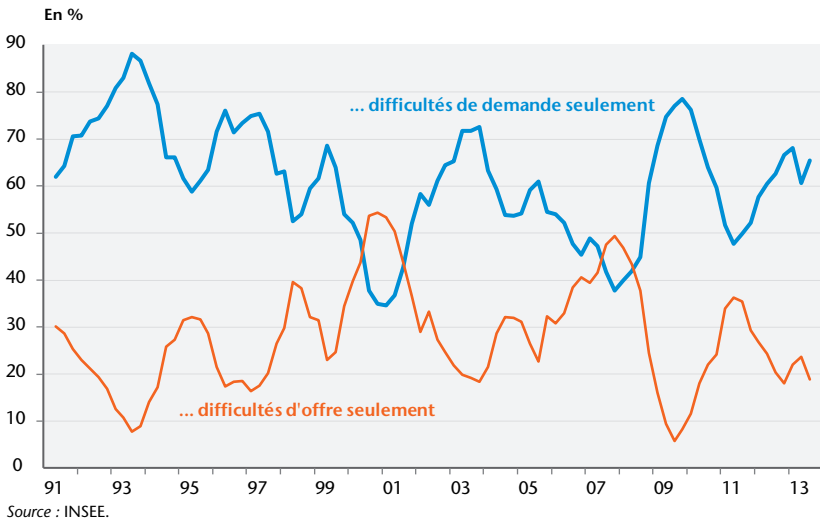


Mais la rechute conjoncturelle de la mi-2011 a interrompu ce processus : les marges de capacité, sans rejoindre les niveaux exceptionnels de 2009, ont stoppé leur résorption et se sont à nouveau

étendues, notamment les marges sans embauche. Ce mouvement a été plus modéré pour les marges sans investir, ce qui témoigne probablement d'une raréfaction des ressources en capital après deux années de baisse quasi continue de l'investissement.

Ce constat de l'existence de surcapacités de production est cohérent avec les déclarations des entreprises qui, à l'enquête trimestrielle dans l'industrie, déclarent pour les deux tiers d'entre elles éprouver uniquement des difficultés de demande pour développer leur production comme elles le souhaiteraient (graphique 7). La contraction des marchés durant la récession avait naturellement fait pencher la balance vers les entreprises éprouvant des difficultés de demande, la part de celles déclarant des difficultés d'offre devenant marginale. La réanimation de l'activité dans le courant de 2009 avait, par symétrie, amorcé un rééquilibrage des freins à la production. Ce rééquilibrage s'est interrompu en 2011 sous l'effet de la rechute conjoncturelle liée à la conduite de politiques de rigueur en France et en Europe.

**Graphique 7. Proportion d'entreprises ne pouvant produire davantage en raison de...**

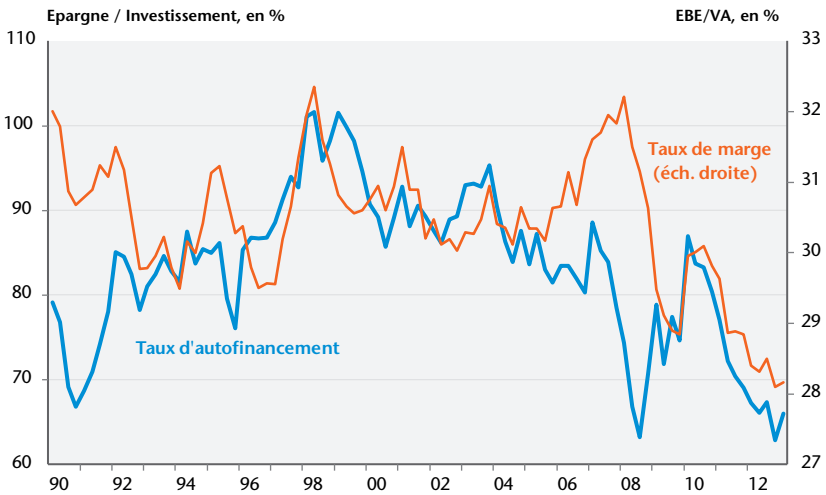


L'existence de capacités de production inemployées retentit sur la situation financière des entreprises. La persistance de sureffectifs se traduit par un alourdissement des coûts salariaux des entreprises et explique une grande partie de la dégradation du taux de marge



qui, depuis 5 ans, est passé largement sous ses plus bas des vingt dernières années (graphique 8). Le rebond de 2009/10 avait favorisé un redressement du taux de marge, sous l'effet de la résorption des effectifs excédentaires. Le répit a toutefois été bref et le taux de marge a subi un nouvel à-coup baissier en 2011, avec le retournement de l'activité qui a interrompu cette normalisation.

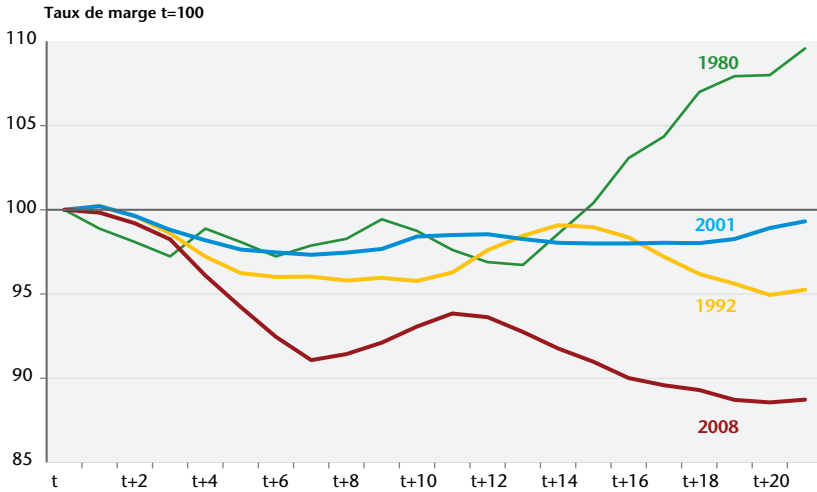
**Graphique 8. Taux de marge et taux d'autofinancement des sociétés non financières**



Source : INSEE, comptes trimestriels.

Si le niveau du taux de marge est fortement dégradé aujourd'hui, son évolution au cours des dernières années est similaire à celle observée au cours de la crise du début des années 1990 (graphique 9). Au cours de ces deux épisodes conjoncturels, des politiques de rigueur ont succédé à des politiques de relance : après avoir chuté au cours des années 1992-93, le taux de marge s'est redressé au cours des deux années suivantes pour replonger à partir de 1996, à la suite du tournant de la rigueur instauré par le gouvernement Juppé. Le taux de marge des entreprises semble être particulièrement sensible aux politiques de « stop and go » du gouvernement : le redressement des marges ne pouvant se réaliser que dans un contexte de croissance et d'impulsion budgétaire et fiscale neutre ou positive.

Graphique 9. Évolution du taux de marge des SNF durant les cinq années suivant le pic d'activité

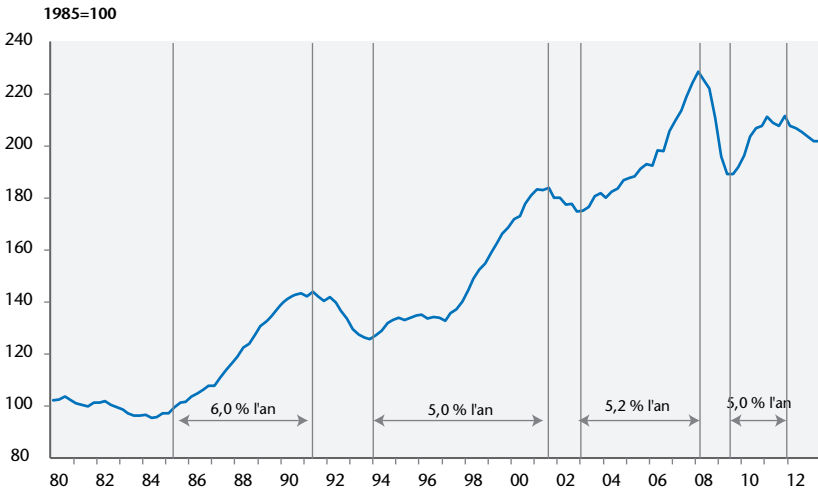


Sources : INSEE, comptes trimestriels.

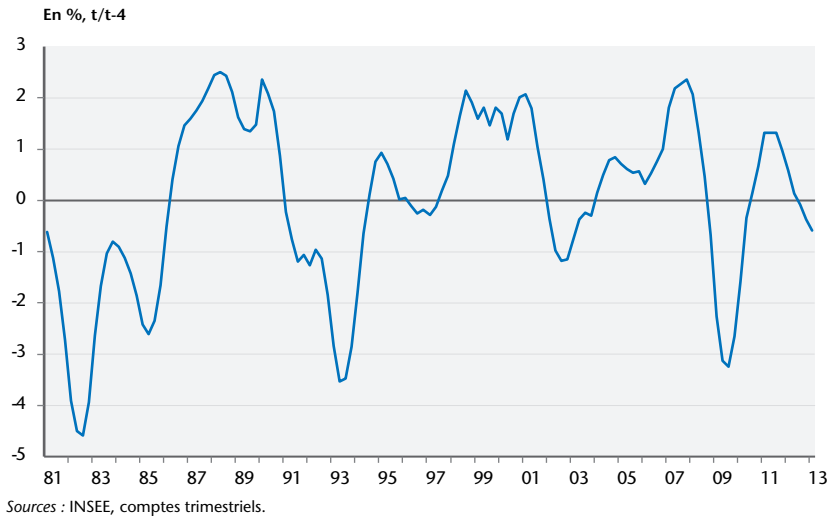
La contraction des débouchés, la dégradation des ratios d'exploitation des entreprises et le durcissement de l'accès aux sources de financement externe ont mis à mal les dépenses d'investissement depuis 2008. Elles se sont effondrées durant la récession, puis redressées à la faveur du rebond conjoncturel de 2009/10 à un rythme équivalent à celui enregistré lors des grandes phases d'accumulation de ces trente dernières années (graphique 10). Cet élan a toutefois été stoppé net par le retournement en baisse de 2011. Les dépenses se sont à nouveau contractées en 2012 et jusque dans la première moitié de 2013, bridées par la politique de rigueur, la persistance de surcapacités, la dégradation des taux de marge et d'autofinancement ainsi que par des conditions difficiles d'accès au crédit.

À l'exemple des années 2010 et 2011, la situation du marché du travail et des ménages rend également compte de ce que la croissance était possible si les politiques de rigueur ne l'avaient pas tuée dans l'œuf. Le rebond du volume horaire dans les secteurs marchands jusqu'en 2012 n'était pas qu'anecdotique et a contribué au redressement du revenu disponible brut réel (graphiques 11 et 12).

Graphique 10. Investissement des entreprises en volume

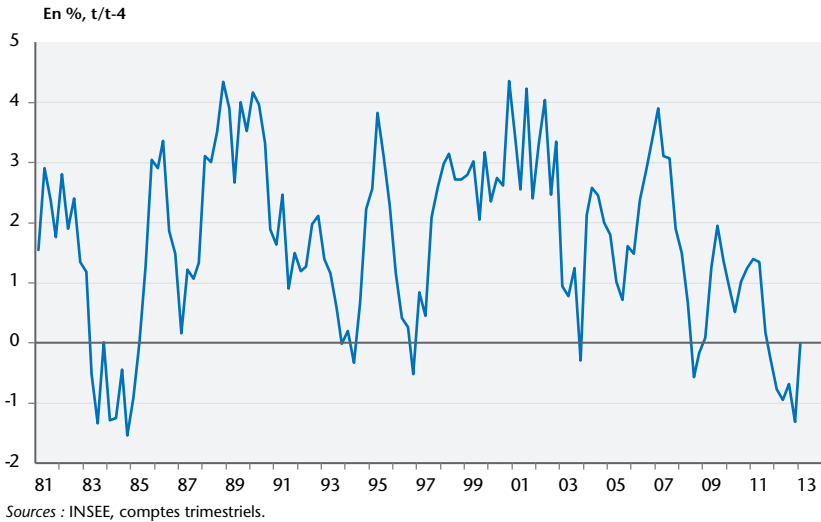


Graphique 11. Volume horaire dans les secteurs marchands non agricoles



Avec le changement de cap de la politique budgétaire, l'embellie a tourné court. Le volume horaire travaillé, sous l'effet du retournement de la production, a renoué avec la baisse, entamant la croissance de la masse salariale. Outre le tassement de sa composante salariale, le revenu disponible brut réel (RDB) des ménages a subi en sus l'augmentation des prélèvements fiscaux institués par les plans successifs de redressement des comptes publics depuis 2010.

Graphique 12. Le pouvoir d'achat du RDB réel



## La croissance est possible

Le rebond de l'activité après la récession de 2008/09, +1,6 % en 2010 et +2 % en 2011 en moyenne annuelle, montre que la croissance n'était pas hors de portée en 2012 et en 2013, mais que des facteurs négatifs, dont certains relevaient de décisions volontaristes, l'ont étouffée (tableau 2). Le facteur majeur de l'interruption de la reprise au cours de l'année 2011 est la politique d'austérité mise en place en France dès 2010, puis accentuée en 2011, en 2012 et en 2013 (tableau 2). S'ajoutent à l'effet négatif de la restriction interne les effets restrictifs résultant du freinage de la demande adressée par les partenaires européens menant la même politique.

Selon nos estimations, la politique de rigueur serait à l'origine d'un freinage de la croissance de -0,7 point dès 2010, freinage qui s'est renforcé en 2011 et en 2012 (respectivement -1,5 et -2,0 points) du fait de l'intensification de la rigueur et de multiplicateurs budgétaires élevés. Au frein budgétaire s'est ajouté un frein financier (de 0,3 à 0,4 point de croissance annuelle sur la période) : la mise en place d'une politique monétaire franchement expansionniste, illustrée notamment par la baisse des taux d'intérêt directeurs s'est heurtée au durcissement des conditions d'octroi de crédit de la part des banques ainsi qu'à la préférence des investis-

seurs pour les placements sans risque illustrée par l'élargissement du *spread* entre les taux sur les placements publics et les taux sur les investissements privés. Au total, en prenant aussi en compte l'effet de la remontée du prix du pétrole après la récession, la croissance spontanée de l'économie française aurait pu s'établir entre 2,4 et 3,5 % au cours des trois dernières années.

**Tableau 2. Les freins à la croissance en France, 2010 à 2012**

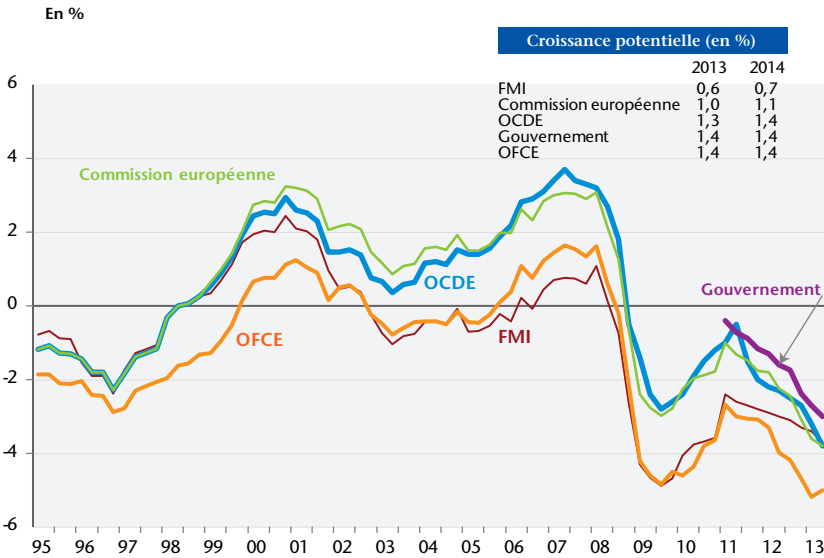
En point de % de PIB

	2010	2011	2012
<b>Croissance du PIB</b>	1,7	2,0	0,0
<b>Impact sur le PIB dû...</b>			
... aux évolutions du pétrole	-0,2	-0,4	-0,4
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-0,2	-0,3	-0,3
<i>Effet via la demande adressée</i>	0,0	-0,1	-0,1
... aux politiques d'austérité	-0,7	-1,5	-2,0
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-0,6	-1,2	-1,3
<i>Effet via la demande adressée</i>	-0,2	-0,3	-0,7
... aux conditions financières	-0,3	-0,4	-0,3
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-0,3	-0,3	-0,2
<i>Effet via la demande adressée</i>	0,0	-0,1	-0,1
<b>Acquis</b>	0,6	0,8	0,1
<b>Rythme de croissance spontanée hors chocs</b>	2,4	3,5	2,6

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; calculs e-mod.fr.

Cette croissance, si elle avait été réalisée, aurait permis la résorption de l'écart de production fortement négatif que la récession de 2008-2009 avait laissé béant. L'existence de marges de rebond de l'économie française ne fait guère de doute. Certes, la divergence des évaluations à la mi-2013 témoigne de la difficulté à établir un diagnostic précis de la position de l'économie française, notamment de l'effet de la récession de 2008-2009 sur le niveau du PIB potentiel d'un côté et de sa croissance de l'autre. Mais ces divergences sont de second ordre : le diagnostic d'une capacité de rebond reste partagé par la plupart des grandes institutions internationales (graphique 13). Il peut s'appuyer également sur l'observation de l'existence de marges de capacités de production inemployées (graphique 6) et sur les contraintes de demande déclarées par la majorité des entreprises (graphique 7).

Graphique 13. Différentes évaluations de l'écart de production\*



Mobiliser l'intégralité de cette capacité de rebond spontané supposerait de neutraliser les chocs qui l'empêchent d'émerger, tout au moins les chocs maîtrisables relevant de décisions de politique économique. La trajectoire de l'économie française en 2014 restera prédéterminée par les impulsions de la politique budgétaire, comme elle l'a été ces trois dernières années.

### Moins de rigueur = plus de croissance

La prise de conscience de multiplicateurs budgétaires élevés a été tardive, une fois que l'expérience de l'austérité eût produit ses effets sur l'activité. Face à l'évidence empirique de la survenue d'une nouvelle récession en Europe en 2012 et en 2013, cette austérité n'est plus guère appelée à l'heure actuelle, tant par les observateurs que par les décideurs. À la fin mai 2013, elle a conduit les autorités européennes à alléger le fardeau de l'ajustement en prolongeant le délai imparti pour la correction du déficit excessif de six pays de l'Union, dont l'Espagne, la France, les Pays-Bas et le Portugal. Pour la France, le délai est prolongé de deux ans, fixant l'objectif d'un retour du déficit sous les 3 % du PIB au plus tard en

2015. Ce répit n'aura pas de conséquences pour la politique menée en 2013, le gouvernement ne revenant pas sur le budget initialement voté. Il en résulte un effet de l'impulsion budgétaire interne sur la croissance de 1,4 point de PIB, inchangé par rapport à nos évaluations du printemps (tableau 3).

En revanche, l'allègement des exigences de la Commission offre un ballon d'oxygène au gouvernement pour atténuer l'austérité en 2014. Selon le budget présenté à l'automne 2013, l'effet interne de l'austérité s'atténuerait de 0,5 point entre 2013 et 2014, et dans la mesure où nos partenaires relâcheraient également leur restriction, une amélioration de l'effet transitant par la demande adressée est également attendue. Au total, c'est près d'un point de croissance qui serait regagné en 2014 par rapport à 2013 grâce à l'allègement de la rigueur. La contrepartie en est l'anticipation d'un déficit public plus élevé. Alors que le scénario de mars était bâti sur la convergence vers la cible des 3 % en 2014, le déficit résultant de la présente prévision s'établirait à 3,5 % (encadré 1). La normalisation des conditions monétaires induite par l'atténuation de la crise des dettes souveraines en zone euro devrait desserrer l'accès au crédit pour les agents privés et générer un supplément de croissance de l'ordre de 0,3 point, notamment par la reprise de l'investissement des entreprises non financières.

Tableau 3. Les freins à la croissance en France en 2013 et 2014

En %

	2013	2014
<b>Croissance du PIB</b>	0,2	1,3
<b>Impact sur le PIB dû...</b>		
... aux évolutions du pétrole	-0,3	0,0
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-0,2	0,0
<i>Effet via la demande adressée</i>	-0,1	0,0
... aux politiques d'austérité	-2,2	-1,3
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	-1,4	-0,9
<i>Effet via la demande adressée</i>	-0,8	-0,4
... aux conditions financières	0,0	0,3
<i>Effet direct sur l'économie française</i>	0,0	0,2
<i>Effet via la demande adressée</i>	0,0	0,1
<b>Acquis</b>	-0,1	0,3
<b>Rythme de croissance spontanée hors chocs</b>	2,6	2,6

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE e-mod.fr 2013-2014, octobre 2013.

### Encadré 1. Des prévisions pour 2014 plus élevées

La révision à la hausse de nos prévisions de croissance pour 2014, de 0,6 % à 1,3 %, ne résulte nullement d'un plus grand « optimisme » de notre part. Elle est principalement le résultat de la prise en compte de la nouvelle donne budgétaire induite par le report du déficit dans la limite des 3 % du PIB à 2015. Selon le projet de budget présenté par le gouvernement en septembre, l'impulsion budgétaire serait de -0,7 % en 2014, contre -1,4 % selon nos estimations de mars 2013. Par rapport à nos prévisions de printemps, l'effet de l'impulsion interne sur la croissance, basée sur un multiplicateur plus fort induit par la réorientation de la rigueur vers les dépenses publiques plutôt que vers les prélèvements, serait ramené de -1,4 à -0,9 point de PIB (tableau 4). Dès lors qu'un grand nombre des partenaires commerciaux européens de la France profiteront aussi du répit offert par la Commission, la rigueur en provenance de l'extérieur devrait elle aussi modérer ses effets sur la croissance en 2014, de -0,6 à -0,4 point de PIB entre nos évaluations de mars et celles de septembre. L'effet négatif cumulé des restrictions internes et externes serait ainsi moindre de 0,7 point de PIB par rapport à notre précédente prévision, ce qui mécaniquement conduit à réviser en hausse de 0,7 point la croissance du PIB pour 2014.

Tableau 4. Nouvelles prévisions budgétaires pour 2014

En points de PIB		Mars 2013	Septembre 2013
<b>PIB</b>		0,6	1,3
<b>Solde des APU</b>		-3,0	-3,5
<b>Impulsion budgétaire efficace</b>	<i>Interne</i>	-1,4	-0,9
	<i>Externe</i>	-0,6	-0,4
	<b>Totale</b>	-2,0	-1,3

Source : Calculs et prévision OFCE octobre 2013.

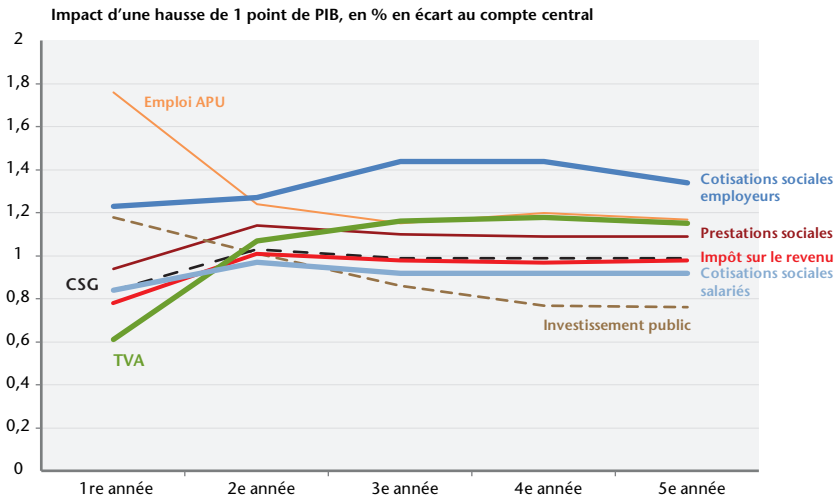
## Un changement de structure de la politique budgétaire

Entre 2010 et 2013, la politique de rigueur s'est appuyée sur l'augmentation des prélèvements obligatoires (PO), tant sur les ménages que sur les entreprises. L'année 2014 devrait voir la charge globale de l'ajustement se réorienter vers les dépenses publiques plutôt que vers un nouvel accroissement des prélèvements. Au total, le taux de PO ne devrait plus enregistrer qu'une hausse marginale l'année prochaine, passant de 45,4 % du PIB en 2013 à 45,5 % en 2014, après une augmentation de 1,4 point en 2013.



Mais cette quasi-stabilité d'ensemble masque des évolutions très différenciées selon les agents. Les ménages subiront ainsi des prélèvements supplémentaires de 12 milliards d'euros par le biais de nouvelles augmentations d'impôts dont la principale est la hausse de la TVA au 1<sup>er</sup> janvier. Les entreprises, quant à elles, verront leurs prélèvements s'alléger de 9 milliards en 2014 à la suite notamment de la mise en œuvre du CICE<sup>4</sup>.

**Graphique 14. Multiplicateur selon l'instrument en basse conjoncture**



Source : Heyer Eric (2013) : « Les multiplicateurs budgétaires au cours du cycle », *Document de travail de l'OFCE*, à paraître.

Contrairement aux années précédentes, en 2014 l'effort budgétaire portera sur les dépenses, avec un recul programmé de 15 milliards qui représente un effort historique de réduction des dépenses<sup>5</sup>. Cette modification de la structure de l'austérité pourrait conduire à une hausse des multiplicateurs et entamer le bénéfice, en termes d'activité, de l'allègement de la restriction. En situation

4. Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi consiste à alléger les charges sociales dues par les entreprises à hauteur de 6 % de la masse salariale (hors cotisations patronales) sur les salaires de moins de 2,5 SMIC sous la forme d'un crédit d'impôt sur les bénéfices. Sa montée en charge sera progressive, avec un taux de 4 % en 2013. Les effets sur la trésorerie des entreprises se feront sentir avec une année de décalage, la baisse des charges en 2013 étant restituée sous forme de crédit d'impôt sur les bénéfices de 2013 au moment de l'exigibilité de cet impôt, c'est-à-dire en 2014. Pour plus de détails, se référer à M. Plane, « Évaluation de l'impact macroéconomique du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi », Dossier Coût du Travail et Emploi, in *Revue de l'OFCE/Débats et Politique*, 2012, 126, pp. 141-153.

5. Pour plus de détails, se référer à la partie Finances Publiques.

de bas de cycle, nos simulations montrent en effet que les multiplicateurs associés aux mesures budgétaires portant sur les dépenses sont, à court terme, plus élevés que les multiplicateurs associés aux prélèvements (graphique 14). C'est le cas pour l'emploi dans les administrations publiques, pour les prestations sociales et pour l'investissement public.

### Feu de paille au deuxième trimestre

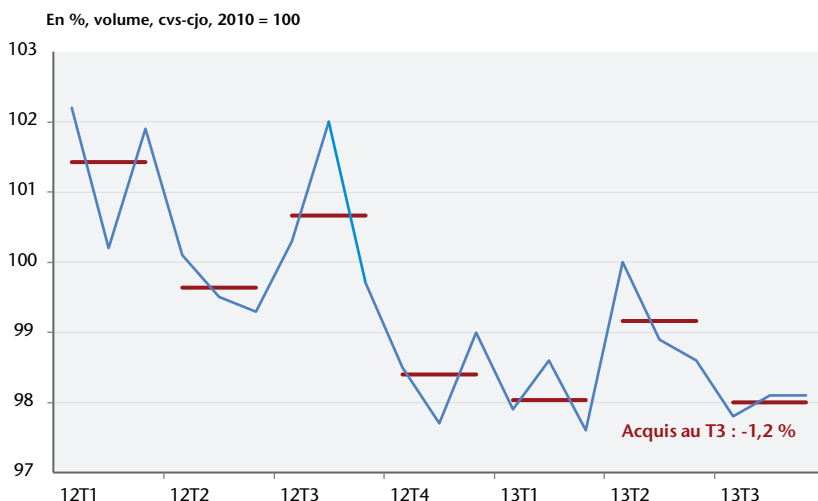
En cet automne 2013, le climat conjoncturel est moins déprimé qu'il ne l'a été depuis deux ans. Les enquêtes de conjoncture se sont redressées depuis quelques mois, et les comptes trimestriels affichent au deuxième trimestre 2013 la croissance du PIB la plus forte depuis le premier trimestre 2011. À l'heure actuelle, il est trop tôt pour voir dans cette performance le signal d'une reprise durable de l'économie française. Elle s'appuie d'abord sur un rebond de la consommation des ménages, stimulée par la mauvaise météo du printemps et par une contribution positive des variations de stocks. L'investissement des sociétés non financières est, quant à lui, resté stable et le commerce extérieur a enregistré une contribution nulle à la croissance.

Une telle performance semble ne pas pouvoir être reconduite dans la deuxième moitié de l'année, d'abord parce qu'il serait prématuré de parler de reprise au seul vu de la croissance du deuxième trimestre, ensuite parce que les données conjoncturelles disponibles pour le troisième trimestre font état d'une rechute de l'activité. Le fort rebond de l'indice de production manufacturière au deuxième trimestre, +1,4 %, s'est concentré sur le seul mois d'avril avec une hausse de 2,5 %, suivie de trois mois consécutifs de recul qui, en août, ont ramené l'indice à son point de départ du premier trimestre (graphique 15). L'acquis de croissance pour le troisième trimestre est ainsi négatif, à -1,2 %. De même la consommation des ménages en biens, qui avait rebondi de 0,3 % au deuxième trimestre, affiche un acquis de croissance négatif pour le troisième trimestre, à -0,2 %.

Pour la fin de l'année 2013, la consommation pourrait toutefois retrouver des couleurs sous l'effet d'achats d'anticipation avant la hausse de la TVA au 1<sup>er</sup> janvier 2014, de la fin de la période de déblocage de l'épargne salariale qui pourrait accélérer les retraits avant

l'échéance de la mesure au 31 décembre 2013, et enfin du durcissement annoncé du malus écologique automobile au 1<sup>er</sup> janvier 2014, susceptible de déclencher une vague d'achats d'automobiles avant l'instauration de conditions moins avantageuses.

**Graphique 15. Indice de production manufacturière**



Sources : INSEE, calculs OFCE données mensuelles, dernier point août 2013.

Du côté de l'investissement, il est peu probable que les dépenses redémarrent d'ici à la fin de l'année. Selon l'enquête sur les investissements dans l'industrie, les industriels anticipaient en juillet un recul de 6 % de leur formation brute de capital fixe pour 2013. L'étalonnage de cet indicateur sur un agrégat plus large, l'investissement de l'ensemble des entreprises non financières mesuré par les comptes trimestriels montre que la donnée issue de l'enquête ne laisse plus attendre de fort recul dans la seconde moitié de 2013 : la baisse induite des dépenses serait de l'ordre de 3 % pour 2013, déjà comprise pour l'essentiel dans l'acquis de croissance de -2 % issu des comptes nationaux du deuxième trimestre.

### La croissance par la reprise de l'investissement

En 2014, la croissance devrait s'établir sur des bases plus stables qu'au second semestre 2013, moins du fait d'une reprise de la consommation ou des exportations que d'un plus grand dynamisme de l'investissement.

Hormis un rebond probable de la consommation au quatrième trimestre impulsé par des achats d'opportunité, la dépense des ménages ne pourra pas soutenir la reprise en 2014. Le revenu disponible brut réel accélérera un peu par rapport à 2013, mais sa croissance réelle sera rognée par le regain d'inflation lié à la hausse de la TVA (tableau 5). Selon nos estimations et en supposant que les entreprises ne répercutent pas en baisse des prix les allègements d'impôts, le CICE sera à l'origine d'un supplément d'inflation de 0,4 point qui amputera la croissance réelle du RDB et de ses composantes. Ainsi, la masse salariale nette ralentirait en termes réels, de 0,8 à 0,3 % entre 2013 et 2014, alors qu'en termes nominaux elle accélérerait, faiblement, de 1,4 à 1,6 % grâce aux créations d'emplois dans les secteurs non marchands et à la moindre hausse du chômage qui favorisera l'accélération des salaires individuels. Mais la croissance des salaires restera bridée par la faiblesse de l'emploi dans les secteurs marchands malgré les politiques d'abaissement du coût du travail qui limiteront les pertes, le rebond de la production s'appuyant sur les gains de productivité et non pas sur l'embauche, compte tenu de l'écart de productivité à combler et du redressement attendu du taux de marge<sup>6</sup>.

**Tableau 5. Croissance du revenu réel des ménages**

Moyenne annuelle, en %

	2012	2013	2014	1990-2009
<b>Revenu disponible brut</b>	-0,9	0,7	0,8	1,9
<i>dont :</i>				
Masse Salariale brute	0,0	0,8	0,3	1,9
Cotisations sociales	2,0	1,7	2,1	0,9
Prestations sociales	2,1	2,3	1,7	2,5
EBE ménages purs + EBE des EI*	-0,3	1,3	1,8	1,4
Dividendes et intérêts nets	-1,3	-0,4	1,6	2,0
<b>Impôts (y.c. CSG et ISF)</b>	8,2	3,7	1,8	4,0
<b>Déflateur de la consommation</b>	1,9	0,8	1,6	1,5
<b>Consommation (volume)</b>	-0,4	0,3	0,8	1,7
<b>Taux d'épargne (en % du RDB)</b>	15,6	16,0	16,0	15,1

\* Entrepreneurs individuels.

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE e-mod.fr 2013-2014, octobre 2013.

6. Pour plus de détails, le lecteur peut se référer à la partie « Marché du travail ».

### Encadré 2. Le CICE

En écho à ce qui est considéré comme un succès de la stratégie économique de l'Allemagne engagée dans les années 2000, l'instauration d'un dispositif de TVA sociale avait été décidée par le gouvernement Fillon pour améliorer la compétitivité-prix des entreprises françaises à l'exportation. Le nouveau gouvernement a abrogé ce texte pour finalement, à la suite du rapport Gallois, en proposer une nouvelle mouture fondée sur la même logique. Son principe consiste à diminuer les prélèvements obligatoires sur les entreprises, qui peuvent ainsi baisser leurs prix de vente, et à financer le manque à gagner pour les finances publiques à hauteur de 60 % par une augmentation de la TVA, à priori neutre pour le consommateur : la hausse des prix liée à l'alourdissement de la TVA est sensée être compensée par la baisse des prix hors-taxa des produits nationaux. Par contre, la baisse des prix subsiste pour les produits exportés, et c'est là que réside l'avantage d'une telle mesure pour l'économie. Une partie de la mesure est quand même supportée par le consommateur qui subit la hausse des prix des produits importés si les producteurs étrangers ne répondent pas à l'augmentation du prix TTC de leurs produits sur le marché national où ils sont écoulés. Mais, à plus long terme, ce renchérissement peut aussi avoir des effets concurrentiels favorables en incitant les consommateurs à reporter leurs achats sur les biens nationaux et les producteurs français à développer la production sur le territoire.

Dans les circonstances actuelles où les taux de marge et d'autofinancement des entreprises sont très dégradés, nous avons supposé que la hausse de la TVA dans le cadre du CICE se répercuterait intégralement sur l'indice des prix, les entreprises profitant du crédit d'impôts pour améliorer leurs ratios financiers, se désendetter et embaucher plutôt que pour baisser leurs prix sur le marché intérieur. En outre, la mesure étant financée à 40 % par des économies sur les dépenses publiques, l'impulsion budgétaire négative qui en résultera aura un effet négatif sur l'activité. Les bénéfices pour l'exportation de l'amélioration de la compétitivité-prix, dont on peut penser par ailleurs qu'ils ne seront pas immédiats, seraient ainsi neutralisés par l'effet négatif généré par son financement. Le CICE pourra toutefois favoriser la reprise de l'investissement en desserrant la contrainte de financement des entreprises. Mais à plus long terme, l'effet sur l'investissement est incertain car le CICE, qui abaisse le coût du travail, favorisera la substitution du travail au capital.

En 2012, face à un recul du RDB réel de -0,9 %, la consommation n'a baissé que de 0,4 %, l'épargne s'interposant comme amortisseur de l'effet des fluctuations du revenu sur la consomma-

tion. Le taux d'épargne s'est ainsi replié de -1,1 point entre la fin 2011 et la fin 2012. Mais cette baisse revêtait une autre signification que celle qui s'était opérée entre 2002 et 2008, quand la forte hausse de l'immobilier stimulait les dépenses des ménages au-delà de la croissance de leur revenu (tableau 6).

**Tableau 6. Les déterminants des variations du taux d'épargne en France**

En point	2002-2008	2009-2011	2012	2013*	2014*
Variations réalisées/estimées	-0,7	0,5	-0,4	0,4	0,0
Écart critique ( $g - r$ )**	0,1	0,5	0,1	0,1	0,0
Effet richesse immobilière	-1,0	-0,2	0,0	0,0	0,0
Variation du chômage	0,0	0,4	0,2	0,2	0,0
Ralentissement du revenu	-0,2	-0,2	-0,6	0,1	-0,1
Mesures Sarkozy <sup>1</sup>	-0,1	-	-	-	-
Réforme fiscale	0,5	-	-	-	-

1. Pour plus de détails, se référer à Valérie Chauvin et alii (2004) : « Évaluation du plan de relance de l'économie française », Document de travail de l'OFCE, n° 2004-04, mai. D'après l'INSEE, sur les 15 milliards d'euros rendus à la consommation par ces mesures, seuls 1,5 à 2 milliards ont été réellement dépensés et auraient alors permis une baisse de 0,2 point du taux d'épargne en 2004 compensée partiellement par une hausse de 0,1 point en 2005.

\* Prévisions OFCE

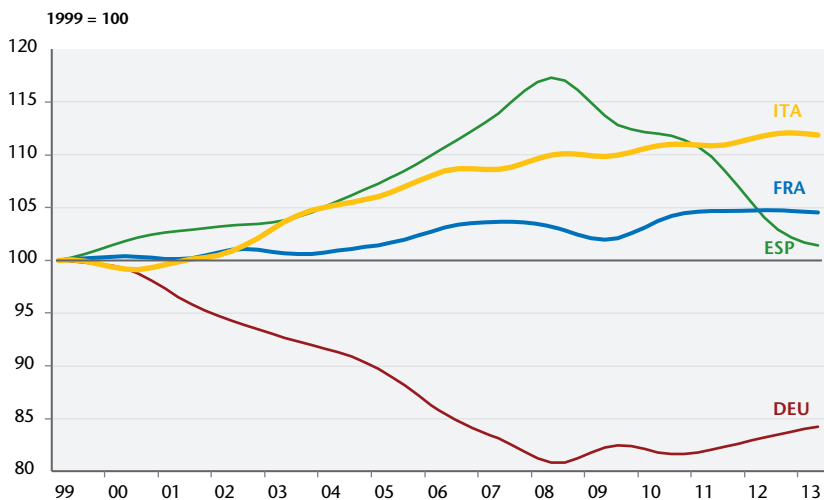
\*\*L'écart critique est la différence entre le taux de croissance du revenu des ménages ( $g$ ) et le taux d'intérêt à long terme ( $r$ ). Cet écart illustre la capacité des ménages à emprunter.

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2013-2014, octobre 2013.

Elle traduisait la dégradation de la situation des ménages avec l'accentuation de la contrainte budgétaire et la nécessité, pour maintenir la consommation face à la baisse du revenu, de réduire les flux d'épargne. La meilleure tenue du RDB en 2013 et 2014, ainsi que l'interruption de la hausse du taux de chômage, joueront dans le sens de la stabilisation du taux d'épargne. Il remonterait ainsi en 2013 pour se stabiliser en 2014.

Le commerce extérieur n'apparaît pas davantage à même de pouvoir soutenir une reprise de l'activité. Certes, la réanimation de l'activité en zone euro dopera la demande adressée aux exportateurs nationaux, mais les parts de marché françaises devraient souffrir de la concurrence accrue de l'Espagne, même si la position concurrentielle de la France s'améliore un peu vis-à-vis de l'Allemagne (graphique 16).

Graphique 16. Coûts salariaux unitaires dans les principaux pays européens

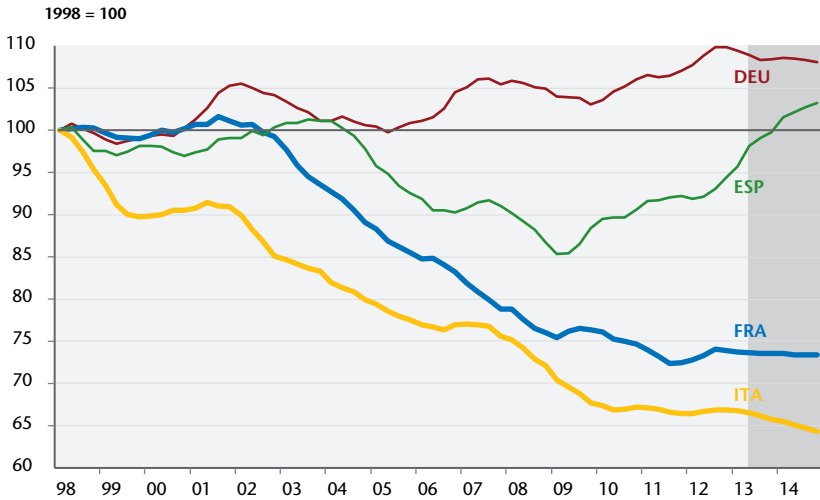


Sources : INSEE, calculs OFCE.

L'Espagne, où le chômage a atteint des niveaux record, a basculé dans la déflation salariale et bénéficie en retour d'une amélioration de sa compétitivité propre à doper ses parts de marché au détriment des pays comme la France où le chômage est moindre et où les coûts salariaux sont de ce fait plus résistants à la baisse. En revanche, le commerce extérieur amputerait la croissance en Allemagne : d'une part, les importations seront tirées par une demande interne plus dynamique que celle des partenaires commerciaux de l'Allemagne, ce qui profitera aux exportateurs français, d'autre part l'Allemagne perdrait un peu de parts de marché dans un contexte de progression salariale soutenue et de remontée des coûts salariaux unitaires. Au final, les parts de marché françaises seraient quasiment stables à l'horizon de la prévision (graphique 17).

Le seul élément susceptible d'asseoir la croissance de l'activité est l'investissement des entreprises après 7 trimestres de repli sur les 9 derniers trimestres. Le constat est plus négatif encore à l'examen du taux d'investissement, puisqu'au deuxième trimestre 2013, ce dernier n'est pas plus élevé qu'en 2006. Comme on l'a vu plus haut, les informations conjoncturelles disponibles sur l'investissement ne laissent pas attendre de hausse des dépenses dans la seconde moitié de 2013, et même encore un recul.

Graphique 17. Parts de marché à l'exportation des principaux pays européens



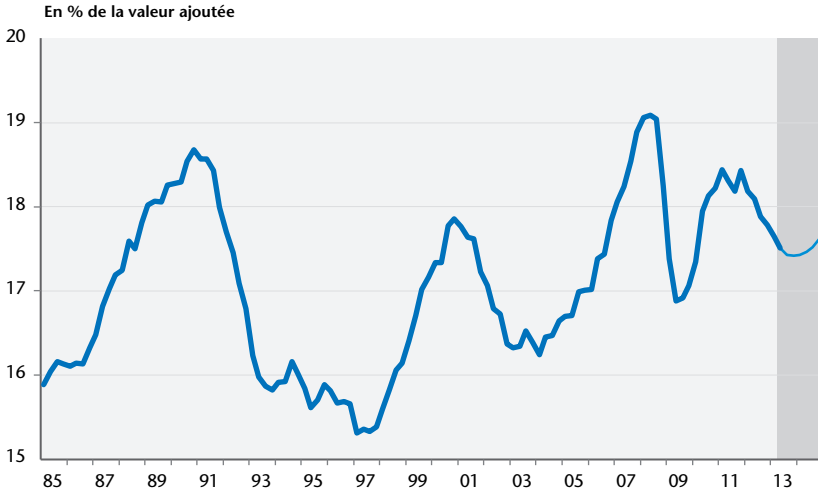
Les conditions paraissent toutefois réunies pour envisager un redémarrage des dépenses en 2014. La baisse de l'investissement a en effet probablement entamé les capacités de production, tant en volume qu'en qualité. C'est en tout cas ce que suggère l'évolution récente des marges de capacité de production sans investir qui, à la différence des marges sans embauche, se sont tendues en 2012 et en 2013 (graphique 6). Si le modeste rebond de la croissance en 2014 ne justifie pas une reprise soutenue de l'investissement d'extension des capacités, les dépenses pourraient davantage répondre à la nécessité de renouveler et de moderniser le stock de capital, les décisions en ce sens ayant été différées par la dégradation du taux d'autofinancement et les difficultés d'accéder aux financements externes. Ce diagnostic n'est d'ailleurs pas propre à la France mais s'applique aussi aux autres pays de la zone euro. Il induit, une fois ces contraintes surmontées, l'enclenchement d'une phase de rattrapage à même de générer un nouveau cycle d'investissement à l'échelle européenne, cycle dont la France ne restera pas absente.

Les blocages précédents pourraient se lever progressivement en 2014, grâce au CICE qui majorera directement les ressources internes des entreprises, à la normalisation des conditions monétaires et à la meilleure tenue des marchés boursiers qui faciliteront



le recours aux financements externes. La reprise de la formation de capital reposerait donc prioritairement sur l'investissement de renouvellement-modernisation. Le taux d'investissement se stabiliserait dans la seconde moitié de 2013 avant de se redresser en 2014. Ce retournement resterait toutefois modeste et très en-deçà des reprises précédentes.

Graphique 18. Taux d'investissement des SNFEI



Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE e-mod.fr 2013-2014, octobre 2013.

L'existence d'importantes marges de production sans embauche au sein des entreprises s'oppose à l'enclenchement d'une dynamique de croissance par l'emploi, la baisse du chômage et la distribution de revenus salariaux. En effet, pour répondre au supplément de production anticipé en 2014, les entreprises vont d'abord puiser dans leurs réserves de productivité. La contrepartie de cette inertie de l'emploi marchand sera un redressement du taux de marge des entreprises, mis à mal par les soubresauts conjoncturels de ces cinq dernières années. L'emploi marchand serait donc quasi stable l'année prochaine (tableau 7). Après 120 000 pertes en 2013, cette relative amélioration est notable, mais elle devra beaucoup à la réactivation de la politique de l'emploi.

En effet, sans le CICE, qui constitue une mesure d'abaissement du coût du travail et devrait créer 46 000 emplois en 2014 selon nos estimations, et sans le contrat de génération dont on peut

attendre 20 000 emplois supplémentaires, l'emploi marchand aurait continué à reculer significativement de 78 000 postes en 2014. La politique de l'emploi mobilisera aussi le traitement social du chômage, *via* les contrats aidés dans le secteur non marchand. En perte de vitesse en 2012, ces formules ont été relancées en 2013 pour atténuer la hausse du chômage et seront étendues en 2014 par la hausse du stock de contrats d'avenir et par la montée en charge des contrats uniques d'insertion et des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE). Au total, on peut attendre une hausse de l'emploi non marchand de 96 000 postes en 2014<sup>7</sup>.

Tableau 7. Évolution du marché du travail en France

Variations annuelles, en fin d'année (en milliers)

	2009	2010	2011	2012	2013*	2014*
<b>Population active observée</b>	210	45	178	200	83	116
<b>Emploi total</b>	-321	128	130	-66	-91	41
- <i>Emplois marchands</i>	-347	65	104	-64	-121	-12
- <i>Emplois aidés non marchands</i>	38	44	-74	6	82	96
- <i>Autres emplois</i>	-12	19	100	-8	-52	-44
<b>Chômage au sens du BIT</b>	531	-83	48	266	174	75
<b>Taux de chômage</b>	9,6	9,2	9,3	10,1	10,6	10,9

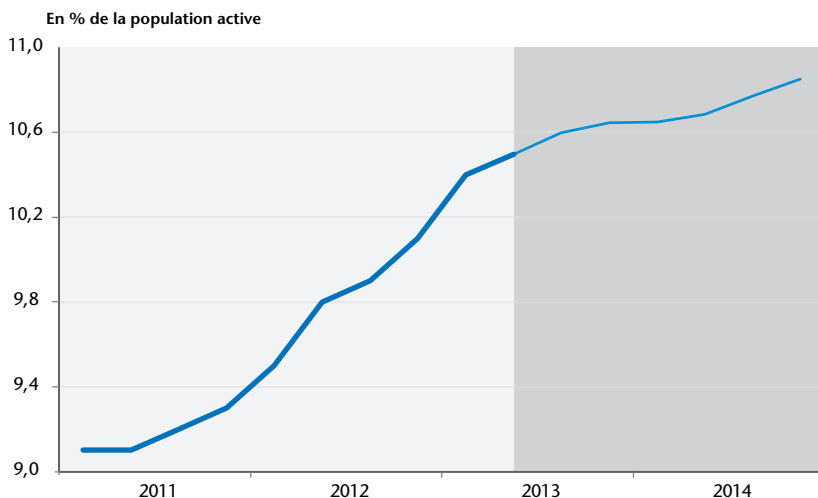
\* Prévision OFCE, octobre 2013.

Sources : INSEE ; comptes trimestriels ; prévision OFCE 2013-2014, *e-mod.fr*.

Cette carte jouée par le gouvernement ne devrait toutefois pas lui permettre de remporter son pari d'inverser la courbe du chômage l'année prochaine, même si sa stabilisation attendue au tournant de 2013 et de 2014 offrira un répit. Il ne sera que la résultante de la montée en charge des dispositifs de traitement social, concentrée sur la fin 2013 et le début 2014. Dès le deuxième trimestre 2014, le marché du travail ne pourra à nouveau plus absorber les flux d'arrivée de population active, et le nombre de chômeurs repartira à la hausse. Le chômage au sens du Bureau international du travail s'élèverait ainsi encore de 75 000 personnes en 2014 et le taux de chômage gagnerait encore 0,3 point pour s'établir à 10,9 % de la population active à la fin 2014 (graphique 19).

7. Pour plus de détails, le lecteur peut se référer à la partie « Marché du travail ».

Graphique 19. Taux de chômage au sens du BIT



Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2013-2014, octobre 2013.

## Synthèse

Une conjoncture exécrable et une situation de quasi-récession auront été le prix fort à payer pour réduire de 4,0 points de PIB le déficit public sur cinq ans. Ce dernier passerait ainsi de 7,5 % du PIB en 2009 à 3,5 % en 2014. Cet assainissement budgétaire aura été obtenu grâce un effort structurel de 5,6 points de PIB sur la période 2010-14, dont 5,1 points sur la seule période 2011-14.

Au total, l'économie française devrait connaître une quasi-stabilité de son activité à l'horizon 2014 : en moyenne annuelle, la croissance du PIB français serait de 0,2 % en 2013 et de 1,3 % en 2014. En s'établissant à un rythme très éloigné de son potentiel, la croissance attendue accentuera le retard de production accumulé depuis 2008 et continuera à dégrader la situation sur le marché du travail<sup>8</sup> (tableaux 7 et 8). Le taux de chômage devrait ainsi continuer d'augmenter régulièrement pour atteindre 10,9 % de la population active fin 2014.

8. Pour plus de détails, se référer à la partie « Marché du travail »

Par ailleurs, le déficit des administrations publiques devrait s'établir à 4,1 % du PIB en 2013 et 3,5 % en 2014, après 4,8 % en 2012, portant la dette publique à 93,3 % du PIB en 2013 et à 94,9 % en 2014, contre 90,2 % en 2012<sup>9</sup> (tableau 8).

**Tableau 8. Résumé de la prévision pour 2013 et 2014**

En %, moyenne annuelle

	2010	2011	2012	2013*	2014*
<b>Taux de croissance du PIB</b>	<b>1,7</b>	<b>2,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>1,3</b>
<b>Importations</b>	8,9	5,1	-0,9	0,7	3,1
<b>Consommation des ménages</b>	1,5	0,5	-0,4	0,3	0,6
<b>Consommation des administrations</b>	1,7	0,2	1,4	1,6	0,9
<b>Investissement total</b>	1,4	2,9	-1,2	-2,5	1,2
<b>Exportations</b>	9,5	5,4	2,5	1,0	3,3
<i>Contribution à la croissance</i>					
<b>Demande intérieure hors stocks</b>	1,6	1,0	-0,1	0,1	0,9
<b>Variations de stocks</b>	0,1	1,0	-0,8	0,0	0,4
<b>Solde extérieur</b>	0,0	0,0	1,0	0,1	0,0
<b>Taux de croissance du PIB zone euro</b>	<b>1,9</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,3</b>	<b>1,1</b>
<i>Autres indicateurs</i>					
<b>Inflation (Déflateur de la consommation)</b>	1,1	2,1	1,9	0,8	1,6
<b>Taux d'épargne (en % du RdB)</b>	15,9	16,2	15,6	16,0	16,0
<b>Taux de chômage</b>	9,3	9,2	9,8	10,5	10,7
<b>Solde public (en point de PIB)</b>	-7,1	-5,4	-4,8	-4,1	-3,5
<b>Dette publique (en point de PIB)</b>	82,4	85,8	90,2	93,3	94,9
<b>Taux de croissance du PIB (en glissement)</b>	<b>1,9</b>	<b>1,5</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>1,6</b>

\* Prévision OFCE octobre 2013.

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; OFCE, prévision *e-mod.fr* pour 2013 et 2014.

9. Pour plus de détails se référer à la partie « Finances Publiques ».

## 2. Marché du travail

66 000 emplois ont été détruits en 2012. La stabilisation des emplois aidés dans le secteur non marchand (+6 000 emplois – cf. tableau 9) n'a ainsi pas permis de compenser les destructions d'emplois dans le secteur marchand (-64 000 emplois). Au premier semestre 2013, la dégradation du marché du travail s'est poursuivie, les destructions d'emplois dans le secteur marchand continuant au même rythme que celui observé au deuxième semestre 2012 (-28 000 emplois en moyenne chaque trimestre). Le nombre de chômeurs a donc poursuivi sa progression (+113 000 personnes), portant le taux de chômage en France métropolitaine à 10,5% de la population active au deuxième trimestre 2013, contre 9,8% un an auparavant. Sur l'ensemble de l'année, la dégradation de l'emploi total sera toutefois freinée par une forte augmentation des emplois aidés dans le secteur non marchand (+82 000 emplois), soutenue notamment par la montée en charge des emplois d'avenir au second semestre.

Tableau 9. Emploi et chômage

Variations annuelles, en milliers, au dernier trimestre

Glissement annuel	2009	2010	2011	2012	2013*	2014*
Population active observée	210	45	178	200	83	116
Emploi total	-321	128	130	-66	-91	41
- Emplois marchands	-347	65	104	-64	-121	-12
- Emplois aidés non marchands	38	44	-74	6	82	96
- Autres emplois	-12	19	100	-8	-52	-44
Chômage	531	-83	48	266	174	75
Taux de chômage au T4 (en %)	9,6	9,2	9,3	10,1	10,6	10,9

\* Prévision OFCE octobre 2013.

Sources : INSEE et ministère du Travail, prévisions OFCE.

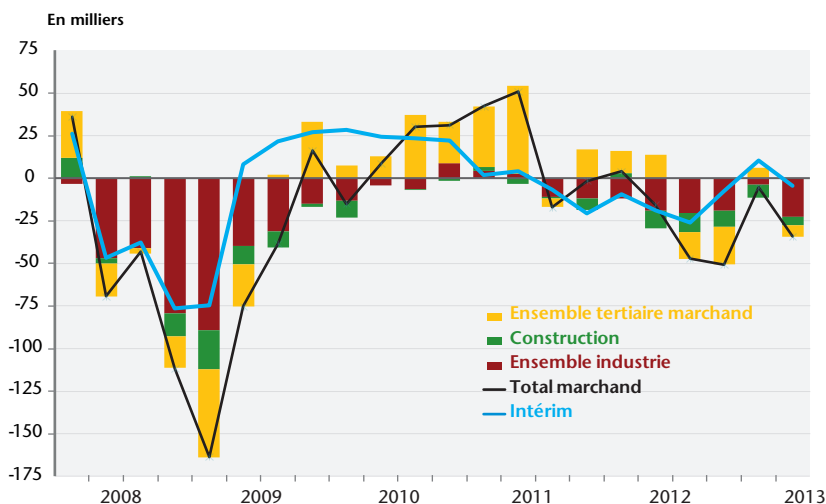
À l'horizon 2014, le redressement progressif du cycle de productivité en phase de retour à la croissance pèsera encore sur l'emploi marchand. La politique de l'emploi compensera les destructions, notamment par la création d'emplois aidés dans le secteur non-marchand – emplois d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi. Ces dispositifs ne parviendront pourtant pas à inverser la courbe du chômage, et le taux de chômage poursuivra sa hausse en 2014 du fait de la croissance de la population active.

## Emploi marchand : la dégradation se poursuit dans l'industrie

La rechute de la croissance économique mi-2011 s'est accompagnée d'une accélération des destructions d'emplois de trimestre en trimestre. Les destructions d'emplois dans l'industrie ont de nouveau accéléré au deuxième trimestre, particulièrement dans l'industrie, tandis qu'elles ralentissent dans la construction. Début 2013, l'emploi dans l'intérim a néanmoins enregistré une hausse pour la première fois depuis deux ans, avant de rechuter au deuxième trimestre.

Le graphique 20 montre la décomposition de l'évolution de l'emploi entre les différents secteurs, après réaffectation de l'emploi intérimaire aux secteurs utilisateurs. Il apparaît que l'industrie demeure le secteur le plus sinistré (-0,7 % au deuxième trimestre 2013). Le secteur des services, stable au premier semestre 2013, résiste mieux à la dégradation de la conjoncture. Les indicateurs les plus récents – offres d'emplois collectées par Pole emploi, indicateurs d'intentions d'embauches... – indiquent un marché du travail à l'arrêt jusqu'à l'été 2013, malgré le rebond de croissance au deuxième trimestre.

Graphique 20. Évolution de l'emploi corrigé de l'intérim



Source : DARES

### Les sureffectifs annoncent une croissance sans emploi

Notre analyse de l'emploi marchand repose sur le cycle de productivité (encadré 3) : en période de ralentissement conjoncturel (et symétriquement en période de reprise), les entreprises attendent généralement la confirmation de la baisse de l'activité avant de procéder à des réductions d'effectifs, ce qui se traduit dans un premier temps par une dégradation de la productivité. Ce n'est que dans un second temps qu'elles procèdent à des suppressions de postes. Le ralentissement de l'activité se traduit d'abord par celui de la productivité, donc par le creusement du cycle de productivité, qui se rétablit progressivement passé le creux d'activité.

#### Encadré 3. Une modélisation de l'emploi par secteur

Notre analyse et nos prévisions d'emploi s'appuient largement sur le cycle de productivité, c'est-à-dire l'écart de productivité par rapport à la tendance de long terme. Le cycle de productivité est calculé à l'aide d'une équation d'emploi, issue d'une fonction de production de type CES et écrite sous la forme d'un modèle à correction d'erreur. Nous avons estimé ces équations pour les secteurs de l'industrie, des services marchands et pour l'ensemble du secteur marchand. Elles sont estimées sur la période 1980-2010, avec une fréquence trimestrielle. Ce type de modèle permet d'estimer une relation de cointégration – ou relation de long terme – et une dynamique de court terme de la variable expliquée. À long terme, la productivité dépend d'une tendance linéaire – qui comporte une rupture au quatrième trimestre 1992, ainsi qu'une rupture au premier trimestre 2002 –, de la durée du travail et du coût du travail. La dynamique de court terme intègre quant à elle les variations passées et présentes de ces mêmes variables et de la valeur ajoutée marchande et les variations passées de l'emploi.

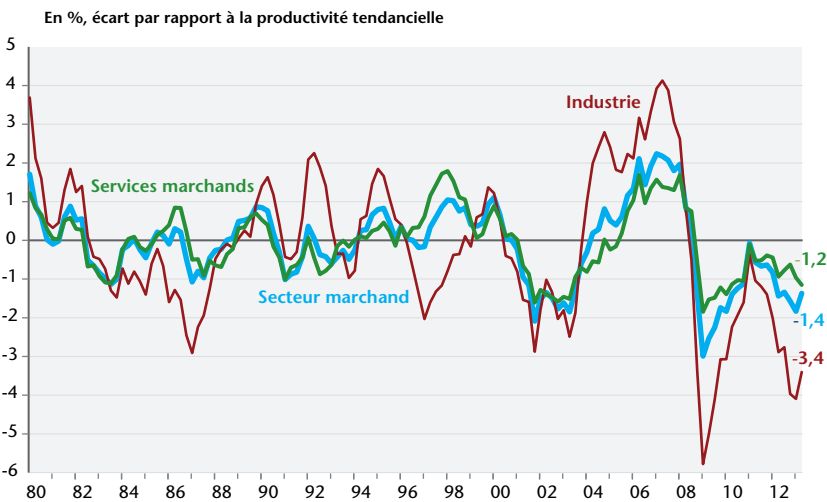
$$\begin{aligned}
 & d \log L_{s,t} \\
 &= \alpha_{s,1} \times d \log Q_{s,t} + \alpha_{s,2} \times d \log Q_{s,t-1} - \alpha_{s,3} \times d \log HL_{s,t-1} \\
 & - \lambda \left( \underbrace{\log \left( \frac{L_{s,t-1}}{Q_{s,t-1}} \right) - \beta_{s,1} \log \left( \frac{W_{s,t-1}}{P_{s,t-1}} \right) - \beta_{s,2} \log HL_{s,t-1} - \beta_{s,3} \times t - \beta_{s,4} \times t_{92} - \beta_{s,5} \times t_{02}}_{\text{relation de long terme}} \right) \\
 & + \varepsilon_{s,t}
 \end{aligned}$$

- avec  $s$  représentant le secteur (industrie, service, secteur marchand)  
 $L$  représentant l'emploi salarié du secteur marchand  
 $Q$  représentant la valeur ajoutée du secteur marchand  
 $HL$  représentant la durée du travail du secteur marchand  
 $W$  représentant le salaire par tête dans le secteur marchand  
 $P$  représentant l'indice des prix à la consommation

Dans les trois équations, les variables ont toutes des coefficients significativement différents de 0, et avec le signe attendu. Les statistiques de *student* associées aux coefficients des relations de long terme valident l'hypothèse de relations de cointégration entre ces variables. Ces équations estiment les tendances de productivité de long terme à 2,4 % par an jusqu'en 1992 pour l'ensemble du secteur marchand (1,2 % pour les services et 3,3 % pour l'industrie), et 0,9 % après 2002 (0,7 % pour les services et 1,1 % pour l'industrie). Le cycle de productivité est le résidu de la relation de long terme.

Nous avons estimé des équations d'emploi sectorielles et présentons sur le graphique 21 les cycles de productivité dans les secteurs de l'industrie, des services marchands, et pour l'ensemble du secteur marchand. Il apparaît qu'après un redressement du cycle de productivité entre le premier trimestre 2009 et fin 2010, la rechute de l'activité a à nouveau tiré la productivité à la baisse à partir du premier trimestre 2011. Le cycle a donc repris sa chute, se rapprochant début 2013 – après un premier trimestre de baisse de l'activité de -0,1 % du PIB – des plus bas historiques enregistrés en 2009, avant de débiter son redressement au deuxième trimestre 2013. C'est dans l'industrie que la productivité demeure la plus dégradée, avec un cycle à -3,4 % de la tendance, contre -1,2 % dans

Graphique 21. Cycles de productivité par tête



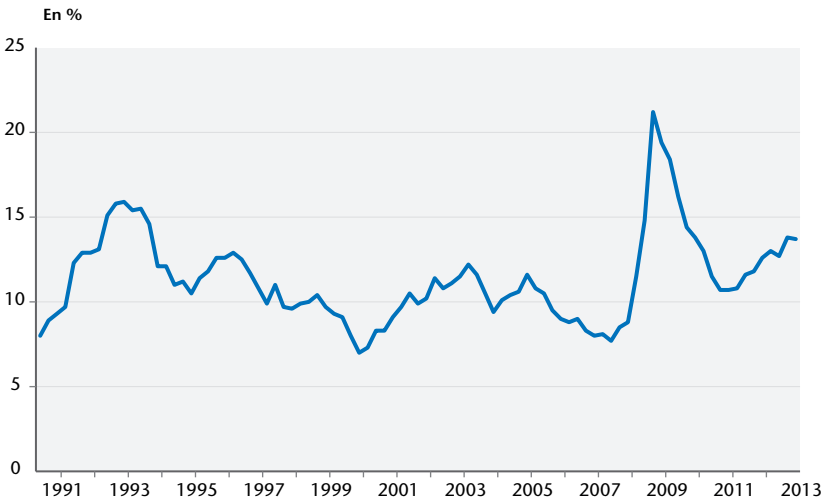


les services marchands, et -1,4 % dans l'ensemble du secteur marchand. Un tel niveau du cycle de productivité implique qu'il subsiste au sein des entreprises des sureffectifs abondants, représentant 250 000 emplois dans le secteur marchand.

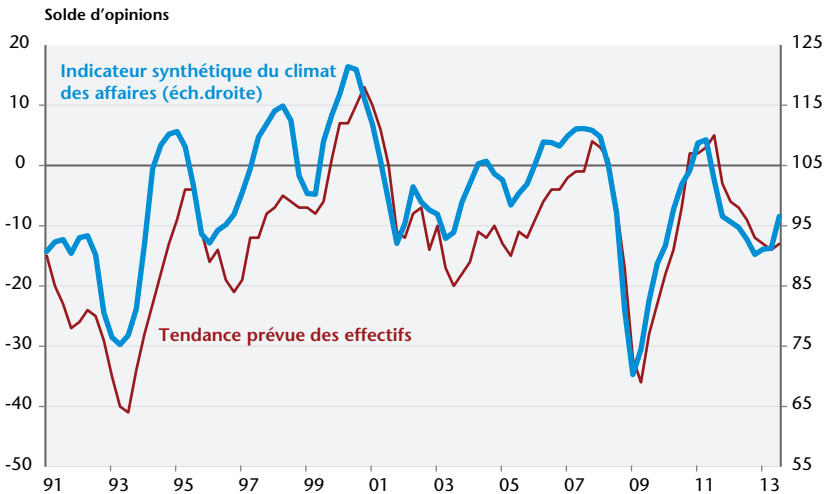
Il existe néanmoins une incertitude importante concernant la tendance de productivité de sortie de crise. Au vu de la reprise de l'emploi d'une intensité surprenante lors du rebond de croissance de 2010, il est possible que le chemin de productivité soit désormais moins dynamique et que le cycle de productivité s'avère par conséquent moins dégradé que nous ne l'envisagions. Pour autant, un ensemble d'éléments convergent dans le sens de cycles de productivité encore dégradés.

Les enquêtes de conjoncture montrent ainsi que les entreprises s'estiment toujours en surcapacité de production. Les marges de production sans embauche dans l'industrie manufacturière demeurent à un niveau élevé, supérieures de 2,4 points à leur moyenne de longue période (graphique 22). Le solde d'opinion sur la tendance prévue des effectifs dans l'industrie manufacturière reste aussi largement négatif alors que le climat des affaires s'améliore dans le même temps, ce qui atteste de la présence de sureffectifs dans un certain nombre d'entreprises (graphique 23).

**Graphique 22. Marges de production sans embauches supplémentaires**



**Graphique 23. Tendence prévue des effectifs et indicateur synthétique du climat des affaires dans l'industrie manufacturière**

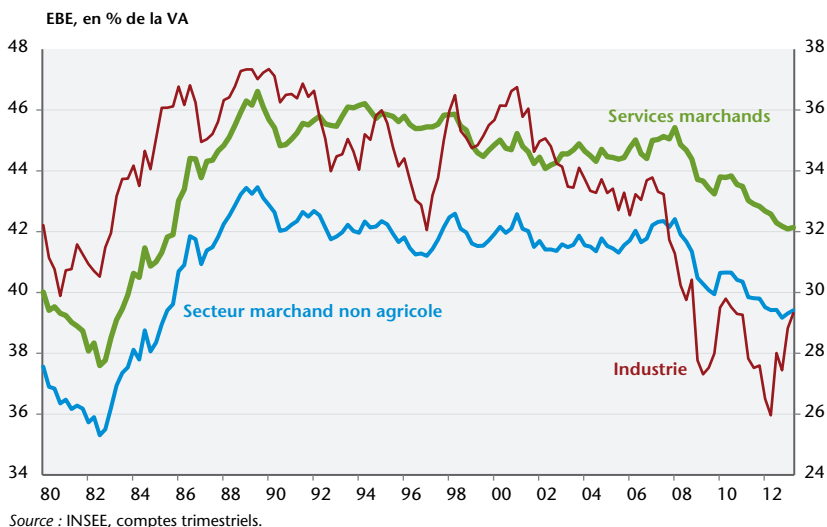


Sources : INSEE, Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie ; Opinion des industriels - enquête mensuelle.

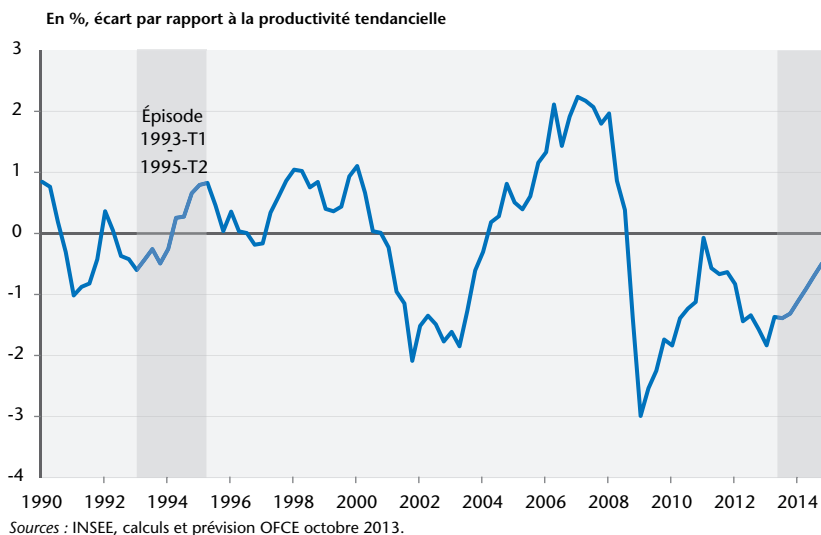
Les taux de marge des entreprises demeurent aussi extrêmement bas. Le graphique 24 détaille l'évolution des taux de marge dans les secteurs des services marchands et dans l'ensemble du secteur marchand. Dans tous les secteurs, les taux de marges des entreprises demeurent bien en deçà de leur moyenne de long terme. L'industrie est particulièrement touchée, conséquence des fortes surcapacités de production en présence dans le secteur.

Compte tenu de la présence de sureffectifs dans les entreprises et de l'accélération de la croissance à partir du dernier trimestre 2013, nous avons fait l'hypothèse d'une augmentation progressive de la productivité par rapport à sa tendance. Elle augmenterait de 0,2 point supplémentaire par trimestre par rapport à sa tendance estimée en 2014, ce qui implique une fermeture du cycle de productivité en 2015, au-delà de notre horizon de prévision. Ce rythme est similaire au rythme de fermeture du cycle de productivité observé entre 1993 et 1995. Il implique un redémarrage de la croissance sans créations d'emplois dans le secteur marchand à l'horizon 2014, ce qui bridera la hausse des salaires.

Graphique 24. Taux de marge sectoriel



Graphique 25. Cycle de productivité par tête – Secteur marchand



## Quel impact de la politique de l'emploi ?

Face à cette perspective de croissance sans emploi, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures qui viendront atténuer l'impact du redressement spontané du cycle de productivité sur

l'emploi marchand. *Via* la baisse du coût du travail sur les bas salaires, le CICE et le contrat de génération permettront en effet de ralentir les destructions d'emplois marchand, et les emplois d'avenir de compenser en partie ces destructions par des créations d'emplois dans le secteur non-marchand.

## CICE

À la suite de la remise du rapport Gallois, le gouvernement a annoncé l'instauration du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), visant à restaurer la compétitivité des entreprises françaises. Ouvert à toutes les entreprises, le CICE sera égal à 6 % de la masse salariale, hors cotisations patronales, correspondant aux salaires de moins de 2,5 SMIC. Selon l'évaluation réalisée par Mathieu Plane (2012) à l'aide du modèle *e-mod.fr*, le CICE diminuerait en moyenne de 2,6 % le coût du travail du secteur marchand : l'impact sectoriel le plus fort sur le coût du travail serait dans la construction (-3,0 %), l'industrie (-2,8 %) et les services marchands (-2,4 %). En abaissant le coût du travail pour les bas salaires, le CICE créerait donc de l'emploi, à la fois en favorisant la substitution du travail au capital, et grâce aux gains de compétitivité.

Selon nous, le CICE créerait en 2018, soit cinq ans après sa mise en place, 152 000 emplois permettant une baisse du taux de chômage de 0,6 point. À l'horizon de notre prévision, il créerait 46 000 emplois, soit deux fois moins que la prévision du gouvernement (91 000).

## Contrat de génération

Cette mesure vise à la fois le chômage des jeunes (moins de 26 ans) et celui des seniors (plus de 57 ans). Elle consiste en la création d'un CDI pour un jeune, lié à la promesse de non-licenciement d'un senior sur une période de 5 ans. En contrepartie de cet engagement, l'entreprise recevra une subvention forfaitaire allant jusqu'à 4 000 euros par an (2 000 pour le jeune, 2 000 pour le senior), pendant 3 ans pour le jeune et jusqu'au départ en retraite pour le senior.

Comme il est détaillé dans la *Note de l'OFCE* de juillet 2012 sur « l'Évaluation du projet économique du quinquennat 2012-2017 », le risque de ce type de mesure est de générer des effets d'aubaine

importants. Les entreprises profiteraient de ces aides, y compris pour des emplois qui auraient été créés même en l'absence de la mesure. Les modalités de mise en œuvre devraient limiter ce risque : les aides liées à la mise en place du contrat de génération seront ainsi réservées aux entreprises de moins de 300 salariés. Les entreprises de plus de 300 salariés, où le risque d'effet d'aubaine est le plus important, seront contraintes de mettre en place le dispositif sous peine de sanctions financières. Par ailleurs, le montant forfaitaire de 2 000 euros correspond à une exonération totale des charges patronales au niveau du SMIC, et dégressive en proportion du salaire au-delà. Cela permet donc de limiter l'effet d'aubaine, dans la mesure où l'élasticité de l'emploi au coût du travail est plus élevée pour les bas salaires.

L'évaluation des effets de la mesure effectivement décidée correspondrait donc à l'hypothèse la plus favorable que nous avons retenue, à savoir 99 000 créations d'emplois dans le secteur marchand pour la signature de 500 000 contrats de génération. La mise en place de ces contrats est étalée sur l'ensemble du quinquennat. En septembre 2013, 10 000 contrats de génération avaient déjà été signés. Sous l'hypothèse d'une montée en charge progressive d'ici la fin 2013 (20 000 contrats signés), et de 100 000 contrats signés en 2014, cela correspondrait à une création nette de près de 4 000 emplois en 2013 et d'environ 20 000 emplois en 2014.

Au final, les créations d'emplois marchands associées à ces deux dispositifs atténueront le rebond du cycle de productivité et limiteront les destructions d'emploi marchand à -12 000 en 2014, contre -78 000 emplois détruits obtenus dans nos simulations sans tenir compte de la politique de l'emploi.

### **Emploi non marchand : augmentation du stock d'emplois aidés**

En 2012, face à la dégradation du marché du travail, 410 000 contrats aidés ont été signés, stabilisant le nombre d'emplois aidés fin 2012 à 217 000 contre 210 000 fin 2011 (tableau 10). La montée en charge des emplois d'avenir et l'effort porté sur les CUI-CAE en 2013-2014 se traduiront par une hausse sensible de ce type d'emploi dans le secteur non marchand (graphique 26). Cette hausse viendra amortir l'impact négatif des destructions d'emploi

dans le secteur marchand et celui de la hausse de la population active sur le chômage.

**Tableau 10. Contrats aidés dans le secteur non marchand**

En fin d'année (T4)

		CAE	CA	CUI-CAE	EAV	TOTAL
<b>Entrées (en milliers)</b>	2007	248,0	113,2	0,0	0,0	361,2
	2008	169,0	106,3	0,0	0,0	275,3
	2009	260,3	98,0	0,0	0,0	358,3
	2010	0,0	0,0	377,0	0,0	377,0
	2011	0,0	0,0	356,6	0,0	356,6
	2012	0,0	0,0	400,6	0,0	400,6
	2013	0,0	0,0	395,0	68,8	463,8
	2014	0,0	0,0	311,0	72,5	383,5
<b>Effectifs (en milliers)</b>	2007	165,6	88,4	0,0	0,0	254,0
	2008	103,3	81,4	0,0	0,0	184,7
	2009	156,4	70,1	0,0	0,0	226,5
	2010	19,7	7,6	244,7	0,0	272,0
	2011	1,0	0,6	196,3	0,0	197,9
	2012	0,0	0,0	204,0	0,0	204,0
	2013	0,0	0,0	229,3	56,9	286,2
	2014	0,0	0,0	249,4	132,6	382,0

*Légende* : Les contrats aidés du secteur non marchand comprennent les contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE), les contrats d'avenir (CA), les contrats uniques d'insertion (CUI-CAE) et les emplois d'avenir (EAV).

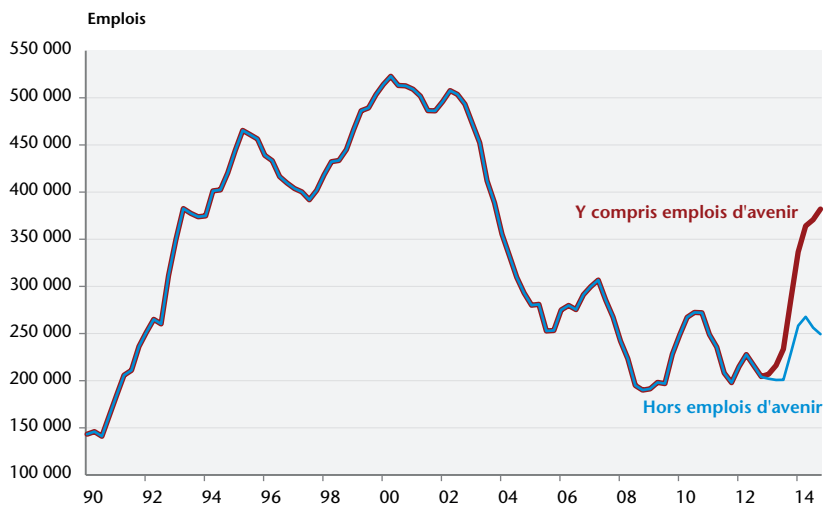
*Champ* : France métropolitaine

*Sources* : INSEE et ministère du Travail, prévision OFCE octobre 2013.

Concernant les contrats uniques d'insertion (CUI-CAE), le nombre de contrats budgétés en début d'année 2013 était le même qu'un an auparavant (340 000 pour la France entière dont 310 000 pour la France métropolitaine, auxquels s'ajoutaient 50 000 emplois dans le secteur marchand), dont 50 % sur le premier semestre. Les entrées dans le dispositif ont cependant été plus nombreuses que prévu (170 000 en France métropolitaine contre 155 000 prévues au premier semestre). Afin d'éviter un effondrement au second semestre et viser une inversion de la courbe du chômage en fin d'année, le gouvernement Ayrault a donc annoncé en juin 2013 une rallonge de 92 000 contrats dans le secteur non-marchand. Cela porte à 262 000 le nombre de signatures de contrats au second semestre, et 432 000 sur l'année. Pour 2014, le gouvernement prévoit une enveloppe de 390 000 contrats, mais

gonfle l'enveloppe budgétaire de près de 20%, ce qui permettrait de financer une hausse du stock de CUI-CAE (encadré 4). Celui-ci augmenterait jusqu'au premier semestre 2014, pour ensuite diminuer progressivement et atteindre 250 000 fin 2014. Le gouvernement réactive ainsi le traitement social du chômage par le recours accru aux emplois aidés de courte durée (7 à 12 mois), mais à un niveau comparable à celui atteint en 2007 et en 2010 (graphique 26).

Graphique 26. Emplois aidés dans le secteur non marchand



Champ : France métropolitaine

Sources : DARES, prévision OFCE octobre 2013.

L'introduction progressive des emplois d'avenir s'est traduite par 28 000 embauches entre janvier et juillet 2013 en France métropolitaine. Leur nombre devrait atteindre 70 000 en fin d'année et 140 000 fin 2014 en France métropolitaine. Il existe cependant un effet d'aubaine de l'ordre de 20 % pour ce type de dispositif : 20 % des emplois créés dans le cadre des emplois d'avenir l'auraient été, même en l'absence de la subvention. L'impact net est donc de 56 000 créations d'emploi en 2013 et en 2014. L'impact de ces créations d'emploi sera d'autant plus important qu'il s'agit de contrats longs (1 à 3 ans), à la différence des CUI-CAE (7 mois en moyenne fin 2012). Les personnes recrutées en 2013 seront encore en emploi en 2014, et les créations d'emplois d'avenir de 2014 seront bien des créations nettes

d'emplois, et non des remplacements de contrats expirés. Au total, les effectifs totaux des salariés en emploi aidé dans le secteur non marchand devraient atteindre 286 200 personnes fin 2013, et 382 000 fin 2014, soit une augmentation de 82 000 personnes en 2013 et 96 000 personnes en 2014 (tableau 10).

#### **Encadré 4. Les contrats uniques d'insertion dans le secteur public (CUI-CAE)**

Parallèlement à la montée en charge des emplois d'avenir en 2013-2014, le gouvernement s'appuie sur des contrats de courte durée dans le secteur non marchand, les CUI-CAE (contrats uniques d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi), pour essayer d'atteindre son objectif de baisse du chômage en fin d'année 2013.

En 2011 et 2012, le stock de CUI-CAE s'est établi en moyenne autour de 215 000 emplois. Le gouvernement a pris un ensemble de mesures dès le début de l'année 2013 afin de l'augmenter. Il dispose de deux leviers principaux : le nombre de contrats signés et la durée moyenne de ces contrats. Pour un même nombre de contrats signés, une hausse de la durée moyenne se traduit mécaniquement par une hausse du stock d'emplois puisque les individus restent plus longtemps dans le dispositif.

L'objectif initial de durée des contrats signés en 2013 était initialement fixé à 8,5 mois<sup>10</sup>, contre une durée moyenne de 7 mois au dernier trimestre 2012. Cet objectif est rapidement passé à 12 mois pour les contrats initiaux (les personnes entrant dans le dispositif, soit environ 50% des contrats signés), et est resté identique pour les renouvellements<sup>11</sup>. Une montée en charge rapide des durées moyennes sur les contrats signés paraît toutefois difficile à atteindre, l'objectif d'un relèvement de la durée en 2012 n'ayant déjà pas été atteint l'année passée.

340 000 CUI-CAE étaient initialement programmés pour 2013 pour la France entière. Une enveloppe complémentaire de 92 000 contrats est intervenue en juin 2013 pour « permettre l'inversion de la courbe du chômage »<sup>12</sup>. Cette enveloppe compense aussi un premier semestre plus dynamique que prévu (170 000 entrées constatées contre 154 000 prévues pour le premier semestre en France métropolitaine). Sans cette enveloppe complémentaire, ce dynamisme se serait traduit par une baisse du stock de CAE en fin d'année du fait de la durée courte des contrats et d'un flux de contrats qui aurait été plus faible au second semestre.

10. Cf. circulaire DGEPEF n° 2013-01 du 16 janvier 2013.

11. Cf. circulaire DGEPEF n° 2013-02 du 22 février 2013.

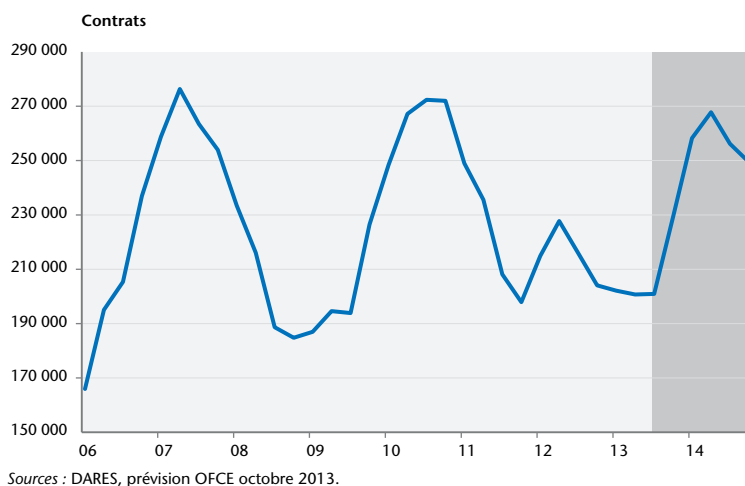
12. Cf. circulaire DGEPEF n° 2013-09 du 5 juin 2013.



Pour 2014, le Projet de Loi de Finance reconduit les 340 000 contrats initialement prévus pour 2013, mais prévoit une enveloppe budgétaire en hausse de 18 % pour faire face à la hausse du stock de CAE. Cette enveloppe supplémentaire permettrait de financer environ 250 000 CAE en moyenne sur l'année 2014.

Compte tenu de ces éléments, nous prévoyons une hausse du stock de CAE fin 2013 et en 2014 (voir graphique 26). Nous avons retenu les objectifs du gouvernement en termes de nombre de contrats signés, mais une montée en charge de la durée moyenne progressive. Cette dernière atteindrait 8,5 mois en moyenne au second semestre pour les renouvellements et 12 mois en moyenne pour les contrats initiaux en fin d'année. Si l'objectif de durée moyenne n'est pas atteint en 2014<sup>13</sup>, il serait très probablement compensé par une enveloppe complémentaire, compte tenu de l'effort budgétaire de 330 millions d'euros prévu pour 2014.

Graphique 27. CAE – France métropolitaine



## Chômage

Le chômage a à nouveau bondi en 2012 (+266 000 chômeurs en glissement annuel), du fait des 66 000 destructions d'emplois, et du dynamisme de la population active (+200 000 personnes).

13. L'allongement de la durée moyenne des CAE rapproche ces contrats des caractéristiques des emplois d'avenir. Un arbitrage entre CAE et emplois d'avenir ne peut donc être exclu. Cet arbitrage pourrait donc freiner la hausse de la durée moyenne des CAE.

Cette forte hausse de la population active est surprenante. En effet, un ensemble d'éléments allait dans le sens d'un ralentissement de la population active en 2012, par rapport à 2011 :

- D'abord, la population active ralentit structurellement pour des raisons démographiques liées aux départs en retraite de la génération du baby-boom ;
- Ensuite, la dégradation de la situation du marché du travail pèse traditionnellement sur la population active, *via* un effet de retrait du marché du travail des chômeurs découragés ou une dissuasion des jeunes à l'entrée sur le marché du travail qui peuvent retarder leur passage à la vie active ou des femmes qui s'étaient arrêtées de travailler pour élever leurs enfants, mais aussi des conventions d'accompagnement et de formation des nouveaux chômeurs type CRP/CTP/CSP (effet de flexion).

Un seul élément pouvait pousser à la hausse de la population active : la forte hausse du taux d'activité des seniors, impulsée par l'arrêt des dispositifs de retraits d'activité anticipés et l'impact de la réforme des retraites de 2010. Toutefois, cet élément ne permet pas d'expliquer l'ampleur de l'augmentation de la population active. Le défaut de bouclage – c'est-à-dire l'écart entre les évolutions observée et théorique de la population active – est donc fortement positif pour l'année 2012 – +116 000 personnes. L'ampleur de ce défaut de bouclage n'est cependant pas exceptionnelle, notamment sur la période récente, et on observe qu'il est quasi-nul en moyenne sur l'ensemble des 10 dernières années.

À l'horizon de notre prévision, nous ne maintenons pas le défaut de bouclage et la population active devrait ralentir (+ 85 000 personnes en 2013 et +116 000 en 2014), tandis que les destructions d'emplois se poursuivraient en 2013 (-91 000 emplois). En 2014, l'emploi total recommencerait à augmenter (+41 000 emplois), sous l'effet des créations d'emplois aidés dans le secteur non marchand. Le chômage poursuivrait malgré tout sa hausse au cours de ces deux années (+174 000 personnes en 2013 et +75 000 en 2014 par rapport au trimestre de l'année précédente), du fait d'une population active toujours dynamique et d'une absence de créations d'emplois dans le secteur marchand. Compte tenu de la montée en charge des emplois aidés dans le secteur non marchand, le taux de chômage en France métropolitaine se stabiliserait à 10,6 % au

quatrième trimestre 2013, et atteindrait 10,9 % de la population active fin 2014. Il dépasserait d'ici la fin de l'année 2014 le pic historique atteint au premier semestre 1997 (soit 10,8 % de la population active), sans perspective d'inversion de la tendance à l'horizon de notre prévision. Néanmoins, hors effets de la politique de l'emploi, le taux de chômage aurait progressé nettement plus, pour atteindre 11,6 % fin 2014 (graphique 28). Nous estimons le coût *ex ante* de la politique de l'emploi à 7 milliards d'euros en 2014, dont 4 milliards provenant de la mise en place du CICE (encadré 5).

Tableau 11. Projections de population active

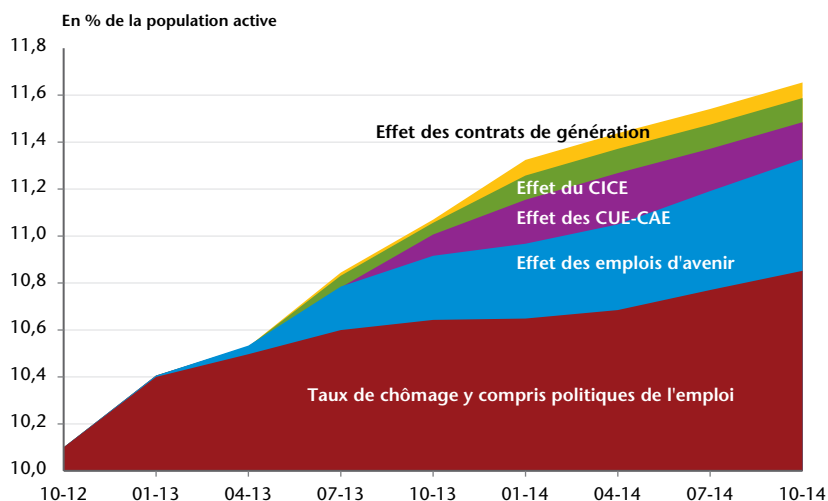
Glissement annuel, en milliers

	2008	2009	2010	2011	2012	2013*	2014*
Population active potentielle	162	64	137	166	84	85	116
- Projection tendancielle au sens du BIT	229	214	147	158	135	121	135
- Effet de flexion	-59	-96	-2	-9	-38	-20	-7
- Effet retraits d'activité CTP/CRP/CSP	-8	-54	-7	17	-13	-16	-12
Population active observée	12	210	45	178	200	83	116
Défaut de bouclage	-150	146	-92	12	116	-2	0

\* Prévisions OFCE.

Sources : INSEE et ministère du Travail, prévision OFCE octobre 2013.

Graphique 28. Effet des politiques de l'emploi sur le taux de chômage



Sources : INSEE, prévisions OFCE octobre 2013.

### Encadré 5. Combien coûtera la politique de l'emploi en 2013-2014 ?

Les emplois additionnels financés dans le secteur non marchand coûteront à l'État 0,5 milliard d'euros en 2013 et 1,6 milliard d'euros en 2014 (tableau 12). Du côté du secteur marchand, les contrats de génération coûteront près de 0,5 milliard d'euro en 2014, tandis que le CICE est financé partiellement par une hausse de la TVA (6 milliards d'euros). L'impact de la politique de l'emploi sur le solde public sera de l'ordre de 0,26 point de PIB en 2014.

Tableau 12. Impact de la politique de l'emploi sur l'emploi total et le solde public

		Emplois d'avenir	CUI-CAE	Contrats de génération	CICE	Ensemble
Emplois (milliers)	2013	27,4	4,2	20	0	52
	2014	105,4	53,9	100	0	259
Créations nettes d'emplois (milliers)	2013	23,3	3,6	4	15	46
	2014	89,6	45,8	20	31	186
Coût annuel <i>ex ante</i> (Mds d'euros)	2013	0,48	0,05	0,08	0	0,62
	2014	1,90	0,72	0,48	4	7,09
Impact solde public <i>ex ante</i> (pts de PIB)	2013	0,02	0,00	0,00	0,00	0,03
	2014	0,09	0,04	0,02	0,20	0,35
Impact solde public <i>ex post</i> (pts de PIB)	2013	0,01	0,00	0,00	0,00	0,02
	2014	0,05	0,02	0,01	0,18	0,26

Note : Pour les emplois d'avenir, le coût total annuel par emploi retenu inclut une aide de 75 % du SMIC brut plus le coût des exonérations de charges patronales, pour un emploi à temps plein.

Pour les CUI-CAE, le coût total annuel par emploi retenu inclut une aide de 78,5 % du SMIC brut plus le coût des exonérations de charges patronales, pour un emploi d'une durée moyenne de 22 heures hebdomadaires. Seuls les emplois supplémentaires créés par rapport au stock d'emplois constaté au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 sont comptabilisés.

L'aide des contrats de génération est fixée à 4 000 euros par an et par contrat.

Source : Calculs et prévisions OFCE octobre 2013.

### 3. Finances publiques : réorientation de la rigueur

Depuis l'arrêt des plans de relance en 2010, la France a connu un ajustement sans précédent de ses finances publiques. Le projet de loi de finances (PLF) pour 2014 prolonge l'effort de consolidation budgétaire mais montre une réorientation de la politique budgétaire. D'abord, la restriction budgétaire sera moins massive en 2014 qu'en 2013, avec un effort budgétaire que nous évaluons à 15 milliards (et que le gouvernement évalue à 18 milliards), contre 36 milliards en 2013. Ensuite, si l'effort budgétaire a reposé depuis 2010 essentiellement sur les hausses de prélèvements (-3,8 points de PIB, contre -0,9 pour l'impulsion sur les dépenses), il sera principalement porté en 2014 par la maîtrise des dépenses des administrations publiques (avec 3 milliards de hausse de prélèvements obligatoires (PO) et 12 milliards de restrictions sur les dépenses).

En raison d'un multiplicateur supérieur à 1, l'effet de la politique budgétaire sur la croissance sera de -0,9 point de PIB. Cela pèsera donc sur la croissance française qui atteindrait, selon nos prévisions, 1,3 % en 2014, soit une hypothèse de croissance légèrement supérieure à celle sur laquelle repose le PLF 2014 (+0,9 %). Le déficit public poursuivrait sa baisse, et atteindrait 4,1 % en 2013 et 3,5 % en 2014 (après -4,8 % en 2012). Cette baisse résulte d'une amélioration considérable du solde structurel (+2,1 points de PIB sur les deux années 2013-2014), dont l'effet sera tempéré par le creusement du déficit conjoncturel (-0,7 point de PIB en 2013, 0 en 2014), à la suite du creusement de l'écart de production. Les charges d'intérêt, enfin, se stabiliseront en points de PIB malgré la hausse de la dette publique, bénéficiant de la baisse récente des taux d'intérêt. Cette trajectoire de déficit s'inscrit dans la stratégie d'assouplissement des objectifs de réduction des déficits fixés par la Commission européenne, qui a accordé deux années supplémentaires à la France pour ramener son déficit budgétaire en dessous de la barre des 3 %. Ce faisant, la politique budgétaire française va même au-delà des exigences de Bruxelles, dont la cible de déficit pour 2014 était de 3,6 % du PIB.

En conséquence, le déficit viendra encore gonfler la dette publique au sens de Maastricht. Le soutien financier à la zone euro (MES et FESF) s'élèvera par ailleurs à 0,3 point de PIB en 2014. En

définitive, la dette publique française atteindrait un pic de dette à 94,9 % du PIB en 2014 (tableau 13).

**Tableau 13. Principaux agrégats des finances publiques**

En % du PIB	2010	2011	2012	2013*	2014*
<b>Solde public</b>	-7,1	-5,3	-4,8	-4,1	-3,5
<b>Dépenses publiques (DP)</b>	56,6	55,9	56,6	57,0	56,5
<b>Taux de croissance de la DP (en %, en euros constants)</b>	1,4	0,8	1,4	0,8	0,4
<b>Taux de prélèvements obligatoires</b>	42,5	43,7	45,0	46,0	46,1
<b>Dette publique au sens de Maastricht</b>	82,4	85,8	90,2	93,3	94,9

\* Préviation OFCE, octobre 2013.

Sources : INSEE, MINEFI, calculs OFCE.

## 2013 : un rétablissement des comptes décevant

Au vu des récentes annonces gouvernementales, le déficit public s'établirait à 4,1 % du PIB pour l'année 2013, soit 0,2 point au-dessus de notre dernière prévision. Cette révision s'explique par différents facteurs :

- Par une croissance supérieure à celle que nous inscrivions lors de notre précédente prévision : 0,1 au lieu de -0,2, ce qui améliore le solde conjoncturel de 0,15 point de PIB.
- Par l'évolution des recettes, qui a été largement moins dynamique qu'attendu, en raison d'élasticités apparentes inférieures à l'unité. Le taux de PO en 2013 serait donc inférieur de 0,4 point de PIB à ce nous prévoyions lors de notre dernière prévision, ce qui creusera le déficit d'autant.
- Des mesures ponctuelles (contentieux OPCVM et contrecoup de la recapitalisation de DEXIA en 2012), dont le bilan est positif en 2013 : +0,1 point de PIB.

Tableau 14. Décomposition de la variation du solde public

En points de PIB

	2010	2011	2012	2013	2014	2011-14
<b>Solde public</b>	-7,1	-5,4	-4,8	-4,1	-3,5	3,6
<b>Variation du solde public (E=A+B+C+D)</b>	0,5	1,8	0,5	0,8	0,6	3,7
<b>Variation des taux de PO (A=A1+A2)</b>	0,4	1,2	1,2	1,0	0,1	3,6
<i>dont mesures nouvelles sur les PO (A1)</i>	0,2	1,0	1,2	1,4	0,1	3,8
<i>dont élasticité spontanée des recettes fiscales au PIB (A2)</i>	0,2	0,2	0,0	-0,4	0,0	-0,2
<b>Contribution de l'écart entre la progression des dépenses publiques et le PIB potentiel* (B=B1+B2)</b>	0,1	0,4	0,1	0,4	0,6	1,4
<i>dont dépenses publiques primaires (B1)</i>	0,1	0,6	0,0	0,4	0,6	1,5
<i>dont charges d'intérêts sur la dette publique (B2)</i>	0,0	-0,2	0,1	0,0	0,0	-0,2
<b>Variation solde conjoncturel (C)</b>	0,1	0,3	-0,7	-0,7	0,0	-1,2
<b>Impact des recettes non fiscales sur le PIB (D)</b>	-0,1	-0,1	0,0	0,1	-0,1	0,0
<b>Variation solde structurel** (E=A+B1)</b>	0,5	1,8	1,2	1,4	0,7	5,1
<b>Effort structurel*** (F=A1+B1)</b>	0,3	1,6	1,2	1,8	0,7	5,3

\* Cela correspond à l'écart entre la croissance du PIB potentiel (1,4 % en moyenne sur la période 2010-2014) et celle du PIB effectif (c'est-à-dire la variation de l'écart de production à son potentiel), pondéré par la part des dépenses primaires dans le PIB, il reflète le fait que les dépenses primaires augmentent au rythme du PIB potentiel indépendamment de la croissance observée.

\*\* Il s'agit de l'évolution spontanée des recettes fiscales (hors mesures discrétionnaires), qui reflète la différence de dynamique des assiettes fiscales par rapport à celle du PIB.

Sources : INSEE, MINEFI, calculs OFCE.

## Prélèvements obligatoires : une pause fiscale... mais pas pour tous

Côté prélèvements, l'évolution globale du taux de PO se situera autour de 0,15 point de PIB, soit une hausse des prélèvements de 3 milliards d'euros. Mais derrière cette quasi-pause fiscale se cache des variations de prélèvements importantes, puisque les ménages verront leur fiscalité s'alourdir de 12,6 milliards d'euros, quand le CICE viendra alléger celle des entreprises de 10 milliards.

Les ménages, d'abord, verront leurs prélèvements s'alourdir de 12,6 milliards (tableau 15). Les principales mesures sont :

- la hausse de la TVA : le taux normal sera élevé de 19,6 % à 20 % et le taux intermédiaire de 7 à 10 %. Ces hausses rapporteraient 6 milliards d'euros de recettes fiscales supplémentaires que viendront alléger des baisses sur certains

produits (cinéma, travaux de rénovation thermique, construction et rénovation de logements sociaux).

- la hausse de l'impôt sur le revenu : 3,8 milliards. Malgré le dégel du barème de l'impôt sur le revenu, la revalorisation de 0,8 % devrait se situer bien en-deçà de l'inflation pour l'année 2014 (+1,6 %), ce qui apporterait 900 millions de recettes supplémentaires. S'y ajouteront 1,2 milliard au titre de la fiscalisation de la majoration de pension pour les parents de trois enfants, 1 milliard pour l'abaissement à 1 500 euros du plafond du quotient familial, 1 milliard pour la suppression de l'exonération fiscale sur les contrats de complémentaires-santé, et enfin 400 millions d'euros pour la suppression de la réduction d'impôt pour frais de scolarité.
- la hausse des cotisations retraites devrait apporter 1,05 milliard de recettes supplémentaires.

Tableau 15. Mesures de prélèvements obligatoires

Prélèvements	Mesures 2013 (en Mds)	Mesures 2013 <i>ex post</i>	Mesures 2014 (en Mds)
<b>Entreprises</b>	<b>12,2</b>	<b>6,6</b>	<b>-9</b>
Impôt sur le bénéfice des sociétés	8	3,6	-7,5
<i>dont : surtaxe</i>	–	–	2,5
<i>CICE</i>	–	–	-10
Cotisations sociales et prélèvements sociaux	2,3	1,5	0
Contrecoup mesures 2013	–	–	-4,5
Autres	1,9	1,5	3
<b>Ménages</b>	<b>15,7</b>	<b>14,5</b>	<b>12,6</b>
TVA	–	–	5,4
Impôt sur le revenu	6,4	7,1	3,8
Cotisations sociales et prélèvements sociaux	8,7	4,1	1,05
Droits de mutation	–	–	0,5
ISF	-1,3	-1,1	–
Droits de succession	1,1	0,8	–
Autres	0,8	0,5	1,8
<b>Total</b>	<b>27,9</b>	<b>21,1</b>	<b>3,6</b>
<b>En point de PIB</b>	<b>1,4</b>	<b>1,0</b>	<b>0,17</b>

Sources : Projets de lois de finances 2013 et 2014, calculs OFCE.

Enfin, on peut évaluer à 2,3 milliards d'euros l'impact des autres mesures (hausse des droits de mutation, lutte contre la fraude fiscale...).



Les entreprises verront, elles, leurs prélèvements allégés, d'abord par l'entrée en vigueur du CICE (10 milliards d'euros), et ensuite par le contrecoup de mesures antérieures temporaires (4,5 milliards d'euros). Ce contrecoup sera en partie compensé par la hausse de la surtaxe de l'IS (2,5 milliards d'euros), la création d'une taxe sur l'EBE ayant été annulée pour l'année 2014.

### Dépenses publiques : décryptage des annonces gouvernementales

À la différence de l'année 2013, l'effort budgétaire portera, en 2014, essentiellement sur la dépense publique. Le gouvernement a ainsi annoncé une économie de 18 milliards d'euros pour l'année 2013, dont 15 milliards d'économie *via* les dépenses des administrations publiques. Ces économies sur la dépense publique se répartissent en une économie de 8,4 milliards sur les dépenses de l'État hors charges de la dette, 0,6 milliard sur la charge de la dette (grâce à la récente baisse des taux), et 6 milliards sur les dépenses de la sphère sociale.

Les dépenses de l'État, d'abord, devraient baisser de 1,5 milliard d'euros en 2014 ; soit 8,5 milliards d'économies par rapport à une hausse tendancielle des dépenses que le gouvernement estime à 7 milliards (soit 2,5 % de hausse tendancielle). Ces 8,5 milliards se décomposent en :

- 1,7 milliard d'économies sur la masse salariale, qui ne progresserait que de 0,2 % en 2014. Le gel du point de la fonction publique pour une année supplémentaire conjugué à une baisse nette des effectifs en 2014 explique cette évolution nettement en-deçà d'une tendance que le gouvernement estime autour de 2,3 % ;
- 3,3 milliards d'euros économisés sur le concours aux autres entités : les collectivités locales verront le concours financier de l'État diminué de 1,5 milliard en 2014, et les opérateurs de l'État de 4 % ;
- 0,9 milliard d'euros sur les dépenses de fonctionnement autres que la masse salariale ;
- 2,6 milliards sur les autres dépenses d'investissement et d'intervention.

Les dépenses sociales devraient être de 6 milliards inférieures à l'évolution tendancielle calculée par le gouvernement. Ces 6 milliards se décomposeront en :

- 2,9 milliards d'euros économisés grâce à la maîtrise des dépenses d'assurance maladie ;
- 1,9 milliard d'euros économisés sur les dépenses de retraite : 1 milliard résultant de l'accord interprofessionnel du 13 mars 2013 sur les retraites complémentaires, et près d'un milliard résultant du décalage de la revalorisation des retraites du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre ;
- 0,3 milliard d'économies sur la politique familiale résultant des mesures prises à la suite du rapport Fragonard ;
- 0,3 milliard d'euros anticipés sur la négociation de la convention d'assurance chômage pour la période 2014-2015, en vue d'un retour à l'équilibre du régime d'assurance chômage à l'horizon 2017 ;
- 0,5 milliard d'économies sur les frais de gestion de la sécurité sociale.

Cela correspond à une évolution des dépenses publiques de 1,7 % en valeur sur l'année 2014, et 0,4 % en volume compte tenu des prévisions d'inflation du gouvernement. Une telle évolution des dépenses publiques représenterait en effet un effort sans précédent, puisque l'évolution moyenne de la dépense des administrations publiques était de 4 % en valeur entre 2000 et 2007, et 2,5 % sur les trois dernières années. Pour autant, il faut rappeler que l'évaluation de l'effort (ou impulsion) réalisé dépend de la tendance de dépenses publiques retenue, l'effort budgétaire étant calculé comme l'écart entre la croissance effective des dépenses et leur croissance tendancielle. Le gouvernement, pour calculer une économie de 15 milliards d'euros sur les dépenses, se réfère donc à une évolution annuelle tendancielle de 1,9 %. Notre évaluation de l'impulsion budgétaire par les dépenses diffère légèrement de l'économie affichée par le gouvernement :

- D'abord par notre prévision de hausse du prix de la valeur ajoutée, légèrement supérieure à celle du gouvernement (+1,4 % en moyenne pour l'année 2014). Pour un même objectif en valeur, la hausse des dépenses en volume serait donc de 0,3 % ;

— Ensuite, le calcul de l'impulsion budgétaire se calcule en écart au potentiel de croissance, que nous estimons à 1,4 %.

L'impulsion budgétaire recalculée serait donc de 0,6 point de PIB, soit 11,5 milliards d'euros.

## Multiplicateurs et impulsion efficace

Comme lors des précédentes prévisions, nous avons appliqué un multiplicateur spécifique à chaque mesure afin de mesurer l'impact global de la politique budgétaire sur le PIB en 2014. Ces multiplicateurs sont évalués à l'aide de variantes du modèle *emod.fr* pour les principaux prélèvements fiscaux et sociaux ainsi que les différentes composantes de la dépense publique au cours du cycle. Comme lors des précédentes prévisions, il s'agit ici de multiplicateurs internes, qui ne tiennent donc pas compte des politiques budgétaires pratiquées chez nos partenaires commerciaux. Ces multiplicateurs sont plus élevés en bas de cycle<sup>14</sup> et décroissent à long terme.

Tableau 16. Calcul de l'impulsion budgétaire efficace

	Mesures 2014 (en Mds)	Multiplicateur budgétaire à court terme	Impact sur le PIB (en %)
<b>Entreprises</b>	<b>-9</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,4</b>
Impôt sur le bénéfice des sociétés	-7,5	0,8	-0,3
Contrecoup mesures 2013	-4,5	0,9	-0,2
Autres	3	0,6	0,1
<b>Ménages</b>	<b>12,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>
TVA	5,4	0,7	0,2
Impôt sur le revenu	3,8	0,8	0,2
Droits de mutation	0,5	0,8	0,0
Cotisations sociales et prélèvements sociaux	1,05	0,9	0,0
Autres	1,8	0,7	0,1
<b>Économie structurelle sur la dépense primaire</b>	<b>11,5</b>	<b>1,3</b>	<b>0,7</b>
<b>Total de l'impulsion budgétaire</b>	<b>15,1</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>

Sources : Projets de lois de finances 2014, calculs OFCE *e-mod.fr*.

14. Voir par exemple Creel, Heyer et Plane (2011), « Petit précis de politique budgétaire par tous les temps », *Revue de l'OFCE*, n° 116, janvier 2011.

À court terme, nous estimons pour l'année 2014 un multiplicateur budgétaire de 0,9 pour les prélèvements sur les entreprises, 0,8 pour les ménages, et 1,3 sur l'impulsion budgétaire réalisée sur la dépense primaire. Le multiplicateur budgétaire moyen s'élève donc à 1,1. Il est plus élevé que les années précédentes (0,9 en 2013), car le multiplicateur associé à la dépense publique est plus élevé que celui qui est associé aux prélèvements. Cette évaluation est confirmée par la littérature empirique<sup>15</sup>. Au total, l'impulsion budgétaire sera de 0,7 point de PIB en 2014, ce qui amputerait la croissance de 0,9 point de PIB.

---

15. Voir par exemple : Coenen G. *et alii*, 2012, « Effects of Fiscal Stimulus in Structural Models », *American Economic Journal: Macroeconomics*, Vol. 4 (1).

## I. Résumé des prévisions pour l'économie française

Moyenne annuelle, en %	2012	2013	2014
<b>En % de variation aux prix chaînés :</b>			
- PIB	0,0	0,2	1,3
- Importations	-0,9	0,7	3,1
- Dépenses de consommation des ménages	-0,4	0,3	0,6
<b>FBCF totale, dont :</b>	<b>-1,2</b>	<b>-2,5</b>	<b>1,2</b>
- Sociétés non financières	-1,9	-2,2	1,7
- Ménages	-0,4	-4,2	0,6
- Administrations publiques	-0,6	-1,3	0,2
Exportations	2,5	1,0	3,3
Contribution des stocks à la croissance, en %	-0,8	0,0	0,4
Demande intérieure hors stocks	-0,1	0,1	0,9
<b>Compte des ménages, en termes réels, en %</b>			
Salaires bruts	0,0	0,8	0,3
Salaires nets	-0,2	0,6	0,0
Prestations sociales	2,1	2,3	1,7
Prélèvements sociaux et fiscaux	5,5	2,9	1,9
Revenu disponible	-0,9	0,7	0,8
Taux d'épargne, en % du RDB	15,6	16,0	16,0
<b>Déflateur de la consommation</b>			
- en glissement, en %	1,3	1,3	1,1
- en moyenne, en %	1,9	0,8	1,6
<b>Compte des sociétés non financières, en %</b>			
Taux de marge	28,3	28,2	28,6
Taux d'épargne	12,8	12,1	12,9
Taux d'investissement (en volume)	17,3	16,9	17,0
Taux d'autofinancement (hors stock)	65,9	64,3	68,5
<b>Compte du reste du monde et des administrations</b>			
Taux de prélèvement obligatoire, en % du PIB	44,0	44,0	45,4
Solde public au sens de Maastricht, en % du PIB	-4,6	-4,1	-3,5
Solde commercial, en milliards € (1)	-44,6	-38,1	-31,4
Emploi salarié, en glissement annuel, en %	-0,2	-0,4	0,0
Emploi total, en glissement annuel, en %	0,0	-0,3	0,0
Chômage BIT, en millions	2,822	3,083	3,155
Taux de chômage BIT moyen, en %	9,8	10,5	10,7
Taux de change \$/€	1,29	1,32	1,35
Taux d'intérêt à court terme (2)	0,6	0,2	0,4
Taux d'intérêt à long terme (3)	2,5	2,2	2,6

(1) FAB/FAB, au sens de la comptabilité nationale.

(2) Taux PIBOR puis EURIBOR à trois mois.

(3) Taux des OAT à 10 ans.

Sources : INSEE, comptes trimestriels, prévisions OFCE *e-mod.fr* 2013-2014, octobre 2013

## II. France. Ressources et emplois en biens et services, aux prix chaînés

	Niveau (prix chaînés)	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
		2012				2013				2014				2012	2013	2014
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>PIB</b>	1801	0,0	-0,3	0,2	-0,2	-0,1	0,5	0,0	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,0	0,2	1,3
<b>Importations</b>	515	0,8	0,2	0,0	-1,1	0,1	1,7	0,1	0,2	0,9	1,0	1,0	1,0	-0,9	0,7	3,1
<b>Dépenses de consommation des ménages</b>	989	0,2	-0,5	0,1	0,1	-0,1	0,4	0,1	0,3	0,0	0,2	0,2	0,2	-0,4	0,3	0,6
<b>Dépenses de consommation des administrations</b>	370	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	1,4	1,6	0,9
<b>FBCF totale, dont :</b>	368	-1,3	-0,3	-0,6	-0,8	-1,0	-0,4	-0,5	-0,1	0,4	0,7	0,9	1,1	-1,2	-2,5	1,2
<b>Sociétés non financières</b>	192	-1,8	-0,5	-0,7	-0,8	-1,0	0,0	-0,4	-0,1	0,5	0,9	1,1	1,3	-1,9	-2,2	1,7
<b>Sociétés financières</b>	14	-1,4	-1,6	-1,5	-0,2	0,2	0,2	-0,5	0,1	0,2	0,6	0,9	1,0	0,0	-1,2	1,2
<b>Ménages</b>	101	-0,8	0,0	-0,4	-0,9	-1,4	-1,7	-1,0	-0,5	0,5	0,8	0,9	1,2	-0,4	-4,2	0,6
<b>Administrations publiques</b>	57	-0,9	0,0	-0,4	-0,9	-0,5	0,2	-0,2	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	-0,6	-1,3	0,2
<b>ISBLSM</b>	3	0,4	0,3	0,2	0,1	-0,1	0,1	-0,2	0,1	0,8	1,0	0,7	0,7	1,7	0,2	2,1
<b>Exportations</b>	488	0,3	0,3	0,4	-0,5	-0,5	2,0	0,1	0,2	0,9	1,1	1,1	1,1	2,5	1,0	3,3
<b>Contribution</b>																
<b>Demande intérieure hors stocks</b>		0,0	-0,3	0,1	0,0	-0,2	0,3	0,0	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	-0,1	0,1	0,9
<b>Variations de stocks</b>		0,1	-0,1	0,0	-0,3	0,2	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,8	0,0	0,4
<b>Solde extérieur</b>		-0,1	0,0	0,1	0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,1	0,0

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2013-2014, octobre 2013.

### III. Déflateur de la consommation et taux de salaire horaire

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	2012				2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>Déflateur de la consommation</b>	0,8	0,2	0,1	0,2	0,3	-0,1	0,5	0,4	0,6	0,4	0,2	0,2	1,9	0,8	1,6
<b>Salaire horaire moyen brut</b>	0,5	0,3	0,6	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	1,9	1,9	2,4

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2013-2014 octobre 2013.

### IV. Emploi et productivité par tête

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	2012				2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>Branches principalement marchandes</b>															
<b>Effectifs</b>	0,1	0,0	-0,2	-0,2	-0,1	-0,2	-0,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,6	-0,3
<b>Productivité par tête</b>	0,0	-0,4	0,4	0,0	-0,1	0,7	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,1	0,7	1,6

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2013-2014, octobre 2013.

## V. Éléments du compte des ménages

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	2012				2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>Masse Salariale brute (1)</b>	-0,2	0,1	0,4	0,0	0,1	0,6	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,3	0,3	0,0	0,8	0,3
<b>Masse Salariale nette (1)</b>	-0,3	0,1	0,3	-0,3	0,1	0,6	0,3	0,1	-0,6	0,0	0,3	0,3	-0,2	0,6	0,0
<b>Prestations sociales (1)</b>	0,5	0,8	0,9	0,6	0,3	0,8	0,1	0,6	1,7	-0,6	-0,4	-0,3	2,1	2,3	1,7
<b>Revenu disponible réel (1)</b>	-0,4	0,2	-0,3	-0,8	1,0	0,5	0,0	0,2	0,3	0,1	0,1	0,2	-0,9	0,7	0,8
<b>Taux d'épargne en % du RDB</b>	15,5	16,1	15,8	15,0	15,9	16,0	16,0	15,9	16,1	16,0	15,9	15,9	15,6	16,0	16,0
<b>Taux d'épargne en logement</b>	8,3	8,3	8,2	8,2	8,0	7,8	7,7	7,7	7,7	7,7	7,8	7,9	8,2	7,8	7,8
<b>Taux d'épargne financière</b>	6,1	6,7	6,4	5,7	6,7	6,2	6,2	6,3	6,3	6,2	6,1	6,0	6,2	6,3	6,1

(1) Aux prix chaînés de l'année précédente.

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE *e-mod.fr* 2013-2014, octobre 2013.



## VI. Commerce extérieur et parts de marché

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	2012				2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>Importations en volume</b>	0,8	0,2	0,0	-1,1	0,1	1,7	0,1	0,2	0,9	1,0	1,0	1,0	-0,9	0,7	3,1
<b>Prix des importations</b>	0,3	0,2	0,2	0,2	-0,6	-1,0	0,0	0,2	-0,6	-0,5	-0,3	-0,2	1,9	-1,0	-1,2
<b>Demande interne</b>	0,0	-0,1	0,1	-0,2	-0,3	0,6	0,0	0,2	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,1	1,4
<b>Exportations en volume</b>	0,3	0,3	0,4	-0,5	-0,5	2,0	0,1	0,2	0,9	1,1	1,1	1,1	2,5	1,0	3,3
<b>Prix des exportations</b>	0,5	-0,3	0,8	0,2	-0,2	-0,4	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	1,2	-0,1	-0,2
<b>Demande mondiale</b>	0,2	-0,5	0,5	0,6	-0,4	1,2	0,6	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	0,3	1,6	3,7

Sources : INSEE, comptes trimestriels, prévision OFCE e-mod.fr 2013-2014, octobre 2013.

## VII. Taux d'intérêt et taux de change

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	2012				2013				2014				2012	2013	2014
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
<b>Taux d'intérêt :</b>															
<b>A court terme (1)</b>	1,0	0,7	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	0,2	0,4
<b>A long terme (2)</b>	3,0	2,8	2,2	2,0	2,1	2,2	2,3	2,2	2,4	2,5	2,7	2,7	2,5	2,2	2,6
<b>1 euro = ... Dollar</b>	1,31	1,28	1,25	1,30	1,32	1,31	1,33	1,34	1,35	1,35	1,35	1,35	1,29	1,32	1,35

(1) Taux PIBOR puis EURIBOR à 3 mois.

(2) Taux des OAT à 10 ans.

Sources : INSEE, comptes trimestriels, prévision OFCE e-mod.fr 2013-2014, octobre 2013

